

Manifestation syndicale devant le Parlement Ils étaient peut-être 20,000

OTTAWA (PC) — Pendant qu'une foule estimée entre 15 et 20,000 personnes manifestait sur la colline parlementaire à Ottawa, lundi le premier ministre Trudeau a réitéré l'intention du gouvernement fédéral de s'en tenir à l'application de son programme anti-inflationniste, que le milieu syndical

canadien a choisi de combattre depuis sa mise en place en octobre dernier. Les manifestants ont déambulé dans l'ordre pendant plus de deux heures, tandis que les dirigeants du Congrès du travail du Canada ont soumis au Cabinet leur mémoire annuel, qui décrit

le programme fédéral de contrôle des prix et des revenus comme une attaque "aux droits essentiels et aux libertés de la vaste majorité des Canadiens". A la suite de la rencontre avec le Cabinet, le président du CTC, M. Joe Morris, s'est déclaré déçu que les discussions n'aient

pas apporté de solution aux différends qui opposent le milieu syndical et le gouvernement. Il a annoncé que l'exécutif du CTC allait se réunir mardi afin de déterminer dans quelle mesure la centrale, qui rassemble quelque 2 millions de syndiqués au pays, allait inten-

sifier sa résistance à l'égard du programme anti-inflationniste. Il pourrait s'ensuivre, a-t-il ajouté, un retrait des représentants des travailleurs de toutes agences, commissions ou conseils fédéraux. Précédemment, M. Trudeau avait répliqué au mémoire du CTC en déclarant que le gouvernement n'a pas l'intention d'abandonner son programme au moment où les premiers résultats se font sentir.

Tout en réaffirmant le caractère permanent du programme de lutte à l'inflation, M. Trudeau avait demandé aux syndicats de continuer à entretenir des rapports étroits avec le gouvernement dans le but de faire connaître leur point de vue.

Au chapitre du contrôle des prix, le CTC soutient que la Commission de lutte à l'inflation n'a pas ordonné une seule fois l'annulation d'une augmentation de prix, alors qu'elle émet sans arrêt des jugements réduisant les salaires obtenus par la négociation collective.

Le Premier Ministre a fait remarquer sur ce point que l'indice des prix à la consommation avait par contre baissé de 3,45 pour cent d'augmentation pour les trois premiers mois de l'année contrairement à 14 pour cent pour la même période l'an dernière.

Le président du CTC a répliqué que cette variation ne pouvait traduire les conséquences du programme fédéral, compte tenu que la réduction de taux d'inflation est attribuable à la baisse du prix des aliments, qui ne sont pas soumis aux contrôles.

Le mémoire réitère l'intention du CTC de colla-

borer à la recherche d'une solution juste des problèmes économiques du Canada, tout en recommandant un certain nombre de mesures positives.

De son côté, le ministre du Travail, M. John Munro, a tenté de répondre au CTC, selon qui le programme fédéral a détruit le principe de la libre négociation collective, en indiquant que des mesures analogues avaient été appliquées dans plusieurs pays, dont la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, les Pays Bas et l'Australie, sans pour autant que les institutions démocratiques ou les syndicats de ces pays aient été sabotés.

M. Morris a pour sa part répliqué que contrairement à la majorité de ces pays, le mouvement syndical canadien ne prenait aucunement part au processus de décision et qu'il doit par conséquent arracher de haute lutte des améliorations sociales et économiques pour les travailleurs.

Le mémoire du CTC déplore notamment que la réglementation du programme fédéral joue en faveur de l'entreprise au détriment des salariés.

"Nous ne voyons nulle part de réglementation adéquate des dividendes, des taux d'intérêt, des honoraires professionnels ou de la spéculation foncière", ajoute le mémoire.

Il s'agit notamment de la mise en chantier de logements à des prix abordables, de mesures contre la spéculation foncière et pour l'établissement de banques de terrains, le gel des prix des produits pétroliers, des garanties que les concessions fiscales aux sociétés serviront à la création d'emplois, l'établissement d'un impôt négatif sur le revenu pour les personnes à faible pouvoir de négociation, ainsi qu'une politique de plein emploi.

Plus de 8,700 syndiqués ont décidé par vote en fin de semaine de rejeter les offres contractuelles de la partie patronale et d'entreprendre une série de débrayages.

Toutefois, des responsables des syndicats ont affirmé que les employés avaient maintenu les services essentiels.

Les travailleurs ont également mandaté leurs dirigeants pour lancer un ordre de grève générale "à tout moment" afin d'appuyer leurs demandes d'un nouveau contrat.

Le président de la Chambre, M. James Jerome, a en effet statué que le terme "illégal" employé par M. Stevens pour qualifier l'ingérence de certains ministres auprès de juges de la Cour supérieure du Québec était anti-parlementaire dans le contexte où il avait été employé.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.

Le gouvernement a toujours soutenu que les gestes reprochés à certains ministres, particulièrement au titulaire des Travaux publics, M. Charles Drury, pouvaient être considérés comme "déplacés, mais que rien ne permettait de dire qu'ils étaient entachés de quelque illégalité que ce soit".

Pour sa part, M. Stevens, et plusieurs de ses collègues avec lui, prétendaient que tout cela était un problème d'interprétation et que l'opposition ne possédait pas les informations nécessaires pour porter un jugement sur la légalité ou l'illégalité des gestes reprochés aux ministres dans cette affaire.



On évalue entre 15,000 et 20,000 personnes, la foule de manifestants qui ont paradé devant le Parlement, hier, pour démontrer leur mécontentement à l'endroit des mesures anti-inflationnistes imposées par le gouvernement

Trudeau. Pendant ce temps, le président du Congrès du travail du Canada présentait le mémoire annuel de l'organisme au Conseil des ministres.

(Téléphoto PC)

La Voix de l'Est

VOL. 40 — NO 216

GRANBY, MARDI 23 MARS 1976

20 CENTS
SAMEDI 35 CENTS

L'affaire Mackay... ... l'affaire Côté

par Bernard
RACINE

QUEBEC (PC) — L'affaire Mackay, à Ottawa, et l'affaire Côté, à Québec, battent en brèche un principe parlementaire vieux de près de trois siècles.

Il s'agit du principe de l'indépendance de la judicature, reconnu depuis 1701 par le Parlement de Grande-Bretagne.

Le philosophe grec Aristote avait reconnu trois pouvoirs au gouvernement: le pouvoir de faire des lois — législatif; le pouvoir de les appliquer — exécutif; et le pouvoir de punir ceux qui les enfreignent — judiciaire.

Même si les gouvernements modernes possèdent d'autres pouvoirs, la nomenclature d'Aristote, qui remonte à trois siècles avant Jésus-Christ, n'en continue pas moins à être acceptée.

Un écrivain français, Montesquieu, a affirmé en

1748, dans un ouvrage intitulé "L'Esprit des lois" que dans une démocratie, ces trois pouvoirs devaient être détenus par des personnes ou des groupes de personnes différentes.

Chaque fois que ces pouvoirs sont entre les mains d'un seul homme ou un seul groupe d'hommes, le régime est une dictature, affirmait Montesquieu. Le principe de la séparation des pouvoirs a été appliqué intégralement dans la constitution des Etats-Unis, rédigée en 1787.

Montesquieu, grand admirateur du système parlementaire anglais, citait le régime britannique comme exemple d'un régime où les trois pouvoirs sont séparés.

Ce faisant, il commettait cependant une grave erreur, étant donné que la séparation des pouvoirs n'existait pas dans le parlementarisme anglais et qu'elle n'existe même pas de nos jours.

Le pouvoir législatif est exercé en Angleterre par le Parlement, formé de députés élus. Le pouvoir exécutif est confié aux ministres, qui sont aussi des membres élus du Parlement.

Il est donc évident que ces deux pouvoirs ne sont pas complètement séparés dans le système britannique et qu'ils ne le sont pas non plus dans le parlementarisme canadien, qui en est issu.

Cependant, depuis 1701,

le Parlement anglais a reconnu l'indépendance totale des juges une fois qu'ils ont été nommés par le pouvoir exécutif.

D'après le principe de l'indépendance de la judicature, le pouvoir exécutif n'a d'autre pouvoir sur un juge que celui de le démettre s'il est reconnu coupable de conduite le rendant indigne de siéger. Et le fait ne s'est pas produit une seule fois en Grande-Bretagne depuis 1701.

Ce principe permet au Parlement de critiquer globalement l'administration de la justice si bon lui semble, mais non de critiquer un juge pris individuellement.

Le principe a été maintes fois minimisé par des au-

teurs modernes qui maintiennent qu'il est loin d'être absolu et qu'en interprétant la loi, un juge s'immisce automatiquement dans le procédé législatif. Quoi qu'il en soit, le principe continue à s'inscrire parmi les traditions parlementaires britanniques.

A Ottawa, des ministres ont été accusés de s'être ingérés dans le pouvoir judiciaire parce qu'ils ont communiqué avec des juges au sujet de certaines causes.

A Québec, la brèche au principe a été commise en sens contraire alors que deux juges ont accordé à des entreprises une injonction visant à empêcher un député de présenter un projet de loi à l'Assemblée nationale.

"Cessez de vous plaindre!"

MONTREAL (PC) — Le

Banque Royale du Canada, M. W. Earle McLaughlin, a

invité les Canadiens à cesser de se plaindre de l'état actuel de l'économie et à penser plutôt aux mesures positives à prendre pour assurer la prospérité économique.

Prenant la parole devant les membres du Cercle canadien de Montréal Canadian Club of Montreal, il a déclaré que, selon lui, trop de personnes "passent leur temps à déplorer le mauvais état des affaires, à critiquer les autres et à rêver d'une société idéale, et ne pensent pas suffisamment à gagner leur vie".

"En analysant les choix qui s'imposent, a dit M. McLaughlin, ne perdons pas de vue les points positifs sur lesquels il nous faut bâtir et éviter de sombrer dans le négativisme et la critique.

Admettons nos erreurs et modifions notre comportement en conséquence, sans adopter la position extrême de ceux qui disent que tout va mal et qui préconisent un remaniement profond de nos institutions."

Le système

M. McLaughlin a déclaré qu'avant d'envisager des modifications au système économique ou d'opter pour de nouvelles structures, les



(Photo C-Line Jobin)

Attention!!!

Notre région, depuis nombre d'années, connaît de telles situations, lorsque l'hiver se départit de son lourd manteau blanc qu'il avait revêtu l'automne précédent. La présente période de dégel que nous traversons a évidemment de quoi réjouir ceux qui en ont assez de la froide saison. Mais ceux qui demeurent à proximité des lacs et cours d'eau ont tout à craindre de Dame Nature. Elle est souvent sans pitié...

le sourire matinal

Quiconque aime à se cacher a
tôt ou tard raison de se cacher.

Salon
Du Cuir
328,
Principale
Granby

La météo

Aujourd'hui: ensoleillé dans la
journée, parfois venteux. Maximum:
0 à plus 2. Minimum cette nuit:
moins 10 à moins 12.

GUY BUSSIÈRE PHARMACIEN
LUN. MAR. MER. 9 à 9 — JEU. VEN. 9 à 10 — SAM. 9 à 6
GALERIES de GRANBY — 378-9946



D'un centenaire à l'autre...

La paroisse Sainte-Rose-de-Lima de Sweetsburg fête aussi ses 100 ans d'existence, cette année, personne ne l'ignore. Dans le cadre des festivités, le club de l'Age d'or était l'hôte de la paroisse à l'occasion d'une messe spéciale. Nombreux étaient ceux et celles qui avaient revêtu des costumes d'époque, de quoi faire revivre les jours d'antan, et quel beau souvenir qu'une photo en compagnie du curé de la paroisse, l'abbé Bernard Ménard.

Le projet d'un parc urbain prend forme

BROMONT (JdB) — Le projet de parc urbain, caressé depuis quelque temps par la ville de Bromont, pourrait bien devenir réalité dès l'été 1977; en effet, le conseil municipal vient de donner le coup d'envoi à ce projet en adoptant le règlement No 301. Ce règlement prévoit l'achat de terrains — environ 400 acres — situés dans le secteur du Lac Gale, afin d'y créer et d'y aménager un parc urbain, c'est-à-dire un parc ouvert au grand public, administré par la ville de Bromont, grâce à un octroi gouvernemental.

Ces terrains que la ville a l'intention d'acquérir, comprennent le lac lui-même ainsi que toutes les terres avoisinantes, qui étaient gelées depuis plusieurs mois

déjà. Pour procéder à l'acquisition de ces terrains, le règlement No 301 prévoit un emprunt de l'ordre de \$589,000.

Déjà, à l'heure actuelle, un accord de principe aurait été conclu avec Québec; d'autre part, un protocole d'entente pourrait également être signé par la ville de Bromont avec la Corporation Les Initiatives plein air Davignon concernant la location d'une partie de ce parc urbain. L'administration complète de ces espaces récréatifs pourrait éventuellement être assumée par la corporation LIPAD.

La prochaine étape à franchir est d'obtenir l'approbation des propriétaires bromontois; déjà, la procédure d'enregistrement, prévue par

la loi, a été fixée, elle se déroulera les 7 et 8 avril prochain, au bureau de l'hôtel de ville même. Le nombre requis de demandes enregistrées pour que ce règlement soit l'objet d'un scrutin secret est de 133.

Lors de cette consultation populaire, deux autres règlements seront présentés aux propriétaires bromontois, soit le règlement No 300 qui prévoit l'achat d'une autopompe contre incendie et un emprunt de \$70,000 à cette fin, et le règlement No 306 relatif à un autre emprunt, de \$54,000 cette fois, nécessaire pour l'achat de quatre véhicules, de l'équipement de bureau, et de l'outillage divers pour le département des travaux publics et le service de police.

Journée d'étude pour le secteur anglophone et débrayage surprise à l'école Saint-Léon

COWANSVILLE (JdB) — A l'instar de centaines de leurs collègues de travail, les quelque 250 enseignants du District of Bedford Protestant Regional School Board, ont tenu, hier, une demi-journée d'étude, privant ainsi les 4,500 enfants de la région, de cours lundi après-midi. Les étudiants des secteurs élémentaire et secondaire ont quitté l'école en fin de matinée et ont été retournés chez eux, sans aucun problème, tout le dispositif de transport étant en place.

Si le débrayage des enseignants anglophones était prévu, par contre, celui des 28 professeurs de l'école Saint-Léon, de Cowansville en a surpris plus d'un, tant parmi les parents qu'aux bureaux même de la Commission scolaire Davignon. Les professeurs ont

décidé, semble-t-il, de ne pas reprendre les cours, hier après-midi, libérant ainsi quelque 700 enfants.

Les enfants fréquentant les deux classes de maternelle ont été reconduits chez eux, par autobus spécial, quant aux autres étudiants, qui font partie du second cycle de l'élémentaire, certains sont retournés à leur domicile à pied, et les autres ont dû attendre le système régulier de transport, sous la surveillance du principal, M. Normand Fortin et de ses adjoints.

A la Commission scolaire Davignon comme au District of Bedford, on ignore si ces débrayages et journées d'étude seront appelés à se reproduire aujourd'hui. Aux bureaux des deux commissions scolaires, on répète qu'on attend les événements.

Coup d'oeil sur la région

Vérificateurs

COWANSVILLE — La firme de comptables Tremblay et Tardi & Cie ont été engagés par la Commission scolaire Davignon à titre de vérificateur pour l'année 1975-1976, c'est à eux qu'est revenue la présentation des états financiers pour 1974-1975.

Frais

COWANSVILLE — Les frais de déplacement ont été portés de \$0.20 à \$0.25 du mille en ce qui concerne tout le personnel non enseignant de la Commission scolaire Davignon, pour l'année scolaire 1975-1976. Cette mesure a été entérinée par le bureau des commissaires.

Appui

COWANSVILLE — La Commission scolaire Davignon a décidé d'appuyer les professeurs de français de l'école polyvalente Massey-Vanier ainsi que l'Association québécoise des professeurs de français dans leur demande auprès du ministère de l'Éducation, afin de créer un poste de responsable d'atelier de français, ce responsable étant libéré hors ratio.

534-3131

Un nouveau numéro pour la sécurité publique à Bromont

BROMONT — Les citoyens de Bromont devront dorénavant composer un nouveau numéro afin de joindre les services de sécurité publique (police et incendies). En effet, il faudra maintenant composer le numéro suivant: 534-3131.

M. Réal Ouimet, chef de la police de Bromont, nous a expliqué que ce changement avait été fait afin d'éviter la confusion qui régnait auparavant

étant donné que les appels d'urgence étaient transmis au numéro 263-2333 pour les villes de Bromont et Cowansville. La confusion est née du fait que plusieurs rues des deux villes portent le même nom, ce qui n'était pas sans créer des problèmes.

Dorénavant, avec ce nouveau numéro, tous ces problèmes devraient être réglés selon M. Ouimet. Avis aux personnes intéressées.

La semi-finale du 9e festival de théâtre amateur bat son plein

COWANSVILLE (JdB) — La semi-finale du 9e festival de théâtre amateur de la polyvalente Massey-Vanier bat actuellement son plein, suscitant le même enthousiasme que par les années passées, parmi la population étudiante de la région. Ce n'est pas une tâche facile que le jury aura à accomplir, pour rendre son verdict, il devra tenir compte de cinq points importants, soit l'expression corporelle (regard, visage, geste, mouvement), l'expression orale (portée de la voix, articulation, intonation), la mise en scène, la technique (décors, maquillage, costume, son, image), et le texte créé (qualité dramatique).

Quinze pièces participent à cette semi-finale, elles seront présentées à raison de trois par jour: hier soir, les troupes les Zouaves, les Balayeurs et le bébé d'Hull ont connu les feux de la rampe, avec la présentation des pièces suivantes: Urbi et orbi de

René de Obaldia, la Coupe Stainless de Jean Barbeau et les Millionnaires de Roger Dumas.

Ce soir, on retrouve à l'affiche: Elle de Serge Mercier, le Cri de l'engoulement de Guy Dufresne, Fando et Lis de Fernando Arrabal. Mercredi, ce sera la présentation de la Baby sitter de René de Obaldia, les Vieilles Filles de Diane Denicourt et les Violettes de Georges Shehade.

Jeudi soir, trois autres pièces: la Complainte de la platitude de Léon Jean, Une fille pas comme les autres de Florence Nicole, et le célèbre Douze hommes en colère de Reginald Rose, un des classiques du festival de théâtre amateur. Enfin, dernier soir de la semi-finale: Tailleur pour dames de George Feydeau, Hold-Up de Marcel Dubé, l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie, de Fernando Arrabal.

Outre les quelque 150 étudiants directement impliqués comme ac-

teurs, metteurs en scène, éclairagistes, musiciens, costumiers, il y a encore une soixantaine de jeunes et d'adultes qui collaborent activement et directement à la réussite de ce festival de théâtre amateur, que ce soit dans les secteurs de l'éclairage, du son, de la photographie, de l'équipement, du secrétariat, du maquillage ou encore comme hôtesse, publicistes... sans oublier le travail accompli par Paul Doucet, professeur de français et responsable du festival depuis plusieurs années déjà, ainsi que par Denise Lever, en charge du département de français à Massey-Vanier.

Une manifestation comme celle du festival de théâtre amateur, par toute la somme impressionnante de travail qu'elle représente, mérite de tous, parents, professeurs, public, un grand coup de chapeau. Et que le rideau se lève...

A Davignon

Un budget d'immobilisation de \$509,761 pour 1976-77

COWANSVILLE (JdB) — C'est un budget d'immobilisation, au montant de \$509,761 que la Commission scolaire Davignon a déposé, pour l'année 1976-1977, au bureau régional du mi-

nistère de l'Éducation, pour fins d'acceptation. Ce budget d'immobilisation, préparé en date du 13 février 1976, représente les prévisions de la Commission scolaire pour l'année scolaire 1976-

1977. Quant à la distribution des dépenses, proposées et approuvées par le bureau des commissaires, elle se présente comme suit: fonds de bibliothèque (\$14,000), équipement léger destiné au niveau élémentaire (\$23,028), ce qui donne un sous-total de \$37,028.

Quant aux priorités, on retrouve le mobilier, l'appareillage, l'outillage et le matériel roulant (\$156,512), l'enseignement professionnel (\$77,000), et les projets à caractère physique (\$239,221). Ce qui représente un montant global de \$509,761 à inscrire pour le budget d'immobilisation de l'année 1976-1977. Il ne reste plus qu'à attendre la décision du ministère de l'Éducation face aux prévisions déposées par Davignon.

Dans un autre ordre d'idées, le bureau des commissaires a ratifié l'octroi du contrat pour l'exécution des travaux d'uniformisation des rôles d'évaluation pour l'année scolaire 1976-1977 à la Compagnie d'évaluation métropolitaine Limitée, le tout selon les directives du ministère de l'Éducation.

Une page d'histoire

Il y a 24 ans aujourd'hui — le 23 mars 1952 — le président Harry S. Truman allouait des crédits de \$4.3 millions pour aider des réfugiés de pays situés derrière le rideau de fer. Le lendemain, le président Truman demandait au Congrès d'approuver un programme visant à admettre aux USA 300,000 réfugiés européens au cours des trois prochaines années.

1971 — Quelque 80,000 paysans du Marché commun manifestent à Bruxelles pour réclamer un relèvement des prix agricoles.

1966 — Le Dr Ramsey, archevêque de Cantorbéry, est reçu par le pape Paul VI au Vatican.

1965 — Lancement, sur orbite terrestre, de la première cabine "Gemini" américaine, avec deux astronautes à bord.

1956 — Le Pakistan devient république mais reste membre du Commonwealth.

1945 — Les forces anglo-américaines franchissent le Rhin.

1933 — Le Reichstag accorde à Hitler des pouvoirs dictatoriaux jusqu'à avril 1937.

1919 — Mussolini fonde un nouveau mouvement politique en Italie.

LA CUSTOM 500... DE L'ESPACE À REVENDRE



La Custom 500 est équipée d'éléments de luxe et de confort qu'on ne retrouve souvent que dans nos voitures les plus dispendieuses. Et pourtant c'est notre Ford la plus économique. Vous obtenez des équipements standard comme le moteur V8 de 351 po. cu, transmission automatique, servodirection, servofrein, amplement d'espace pour les passagers, et davantage. Un choix de trois modèles Custom 500: hard-top 2 et 4 portes à montants profilés et la wagonnette Custom 500.

Bien construite. Les robustes Ford de grande taille sont construites suivant les normes de qualité que vous êtes en droit d'attendre du concepteur de la silencieuse Ford. Joints de carrosserie supérieurs. Intérieurs confectionnés avec soin. Sections de métal traitées au zinc pour une meilleure résistance à la corrosion et une plus grande durabilité. Vérifications régulières réduites contribuant à diminuer les frais d'entretien.

Meilleur millage... Les moteurs V8 standard et en option des grandes Ford ont été améliorés de façon à donner plus de milles au gallon et une meilleure conduite relativement à l'allumage plus rapide, aux arrêts courts et aux démarrages plus prompts ainsi qu'à une accélération plus douce. De plus, les grandes Ford offrent, en option, des moteurs qui utilisent de l'essence ordinaire à prix modique facile à obtenir n'importe où. Voir un concessionnaire Ford pour plus de renseignements.





DANS L'ANNONCE PARUE SAMEDI LE PRIX AURAIT DÙ SE LIRE COMME SUIT:

Bicyclette à une vitesse et à guidon surélevé et pneus de 20" pour garçons et filles

Cette bicyclette a un fini métallique et une selle brillante. Présentée en rouge pour les garçons et en vert pour les filles.

34⁹⁷





Roulez à l'enseigne de la qualité!

Si vous demandez de vos pneus tenue de route exceptionnelle, freinage sûr et très grande durabilité, ne vous contentez pas de demi-mesures. Roulez à l'enseigne bleue et jaune de Michelin. Vous serez sûr de trouver là qualité et compétence.

Michelin a développé, dans le domaine du pneu, une technique encore inégalée. Quant au spécialiste Michelin, il saura vous conseiller utilement; car lui non plus ne s'arrête pas à mi-chemin.

POURQUOI VOUS ARRÊTER À MI-CHEMIN? ROULEZ MICHELIN

Voyez notre spécialiste
Le MAÎTRE du PNEU
N. BERNARD Inc.
428, rue RIVIÈRE 263-3455 COWANSVILLE

Pour l'année 1975-1976

L'Education a accordé \$64.7 millions en prêts et bourses

QUEBEC — Depuis le début de l'année scolaire 1975/76, le Service des prêts et bourses du ministère de l'Éducation a attribué \$64,7 millions de dollars en aide financière pour répondre au

61.800 demandes des étudiants cégepiens et universitaires. Bien que les opérations ne soient pas toutes complétées, 31.600 bourses et 54.850 prêts ont été attribués jus-

qu'ici. De la totalité des demandes, 31.225 viennent du secteur collégial, soit 50,5%, et 30.575 du secteur universitaire soit 49,5% des demandes.

C'est donc dire que 27% des étudiants du collégial et 41% des étudiants inscrits à l'université ont adressé une demande d'aide financière au Service des prêts et bourses du ministère de l'Éducation.

Prêts

Des 54.850 prêts accordés, 27.625 sont allés à des étudiants du collégial, pour un montant total de \$14,7 millions, tandis que 27.225 étudiants universitaires obtenaient un prêt, pour un montant global de \$21,8 millions. Ces prêts sont garantis par le gouvernement auprès des établissements de crédit, caisses populaires et banques, et le gouvernement en paie aussi les intérêts pour la durée complète des études du bénéficiaire. Celui-ci prendra charge de ses prêts, principal et intérêt, à la fin de ses études.

Lorsque les besoins financiers de l'étudiant, calculés selon des normes établies pour l'ensemble de la population étudiante, dépassent un certain maximum d'emprunt annuel prévu pour chaque niveau d'études, l'étudiant a droit à une bourse dont le montant représente ses besoins supplémentaires.

Bourses

À la fin de février 1976, le Service des prêts et bourses a attribué 31.600 bourses, dont 17.540 au collégial, pour un montant de \$15,0 millions, et 14.150 à l'universitaire pour un montant de \$13,2 millions. Il resterait 3.044 bourses à émettre, au niveau col-

légial pour un montant de \$2,1 millions, et 4.214 au niveau universitaire, pour un montant de \$3,7 millions.

Il importe de signaler que la rapidité avec laquelle le Service des prêts et bourses a attribué les prêts et les

bourses cette année, est en grande partie due au fait que les étudiants ont présenté tôt et correctement leur demande

d'aide financière, avec la collaboration des responsables de l'aide financière dans les établissements d'enseignement.

Les pays riches ne comptent que 8% de la population du monde

WASHINGTON (AP) — Selon l'Atlas 1975 de la Banque mondiale, publié la semaine dernière, en 1973, 61 pour cent de la population mondiale vivaient dans des pays où le revenu par tête était inférieur à \$500 et 30 pour cent vivaient dans des pays où ce revenu était inférieur à \$200.

En revanche, huit pour cent de la population vivaient dans les pays les plus riches, où le revenu par tête était d'au moins \$5.000, 17 pour cent vivaient dans des pays ayant un revenu se situant entre \$2.000 et \$5.000 et 14 pour cent dans des pays ayant un revenu se situant entre \$500 et \$2.000.

L'Atlas paraît aussi montrer que si le revenu a augmenté dans les pays industriels et exportateurs de pétrole, il est demeuré pratiquement inchangé dans les pays les plus pauvres.

Alors qu'en 1971, il n'existait qu'un seul grand pays — les États-Unis — où le revenu par tête était supérieur à \$5.000 — il y en avait en 1973, selon la Banque mondiale, six: États-Unis \$6.200, Suisse \$6.100, Suède \$5.910, Canada \$5.450, Allemagne occidentale \$5.320 et Danemark \$5.210.

Mais certains petits pays figurent aussi parmi les plus riches dont le Koweït avec \$12.050, les Émirats arabes unis avec \$11.630 et le Qatar avec \$6.040.

Par ailleurs, l'Atlas donne 38 pays, qui ont plus d'un million d'habitants et où le revenu par tête, a été inférieur à \$200 en 1973 — la même chose qu'en 1971.

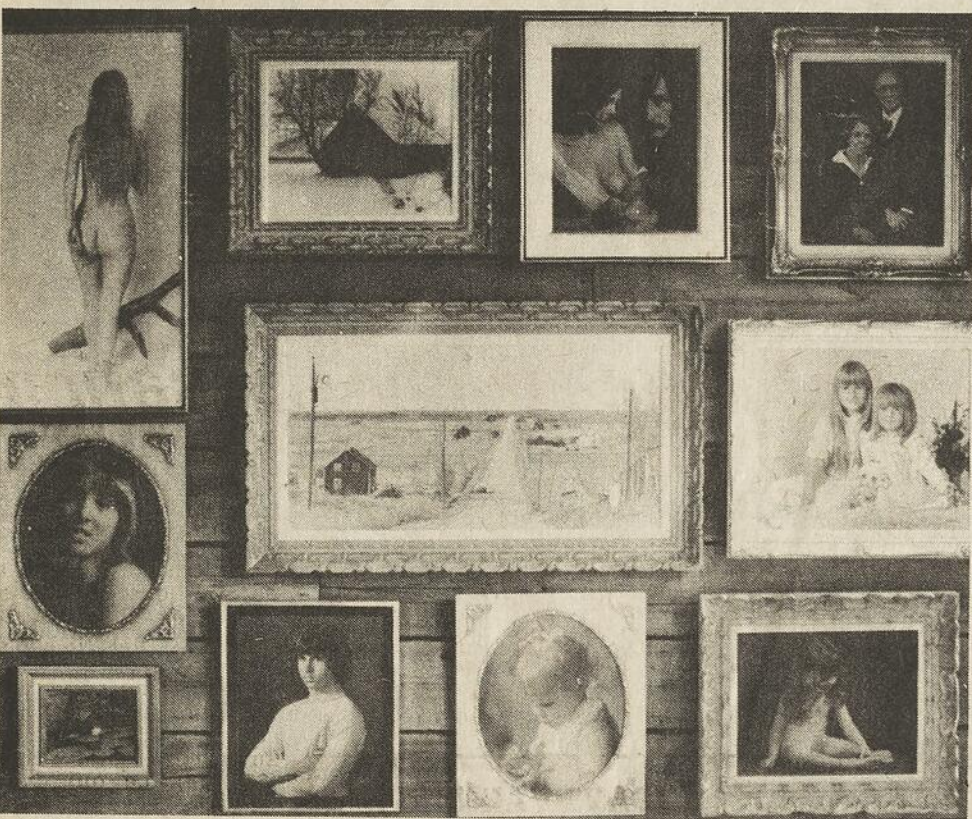
Les deux plus pauvres sont le Bhoutan et le Laos, avec un revenu de \$60.

L'Atlas montre, d'autre

part, que trois des cinq pays du monde les plus peuplés avaient, en 1973, un revenu par tête inférieur à \$500. Il s'agit de la Chine le pays le plus peuplé du monde, avec \$270 de l'Inde avec \$120 et de l'Indonésie avec \$130.

Les deux autres pays les plus peuplés sont les États-Unis et l'Union soviétique avec un revenu par tête de \$2.020 pour cette dernière.

Par ailleurs, en dehors du fait que ce sont les deux pays les plus peuplés les plus riches, les États-Unis et l'Union soviétique ont également connu le taux de croissance démographique le plus faible au cours des huit années qui ont précédé 1973: un pour cent. En Chine, il était de 1,7 pour cent, en Inde de 2,3 pour cent et en Indonésie de deux pour cent.



Une exposition

RAYMOND LETOURNEAU, artiste-portraitiste de renom, exposera ses œuvres à l'Hôtel Le Castel de Granby du 30 mars au 4 avril. On a dit de ses portraits qu'ils étaient plus réels que la réalité. L'artiste sera sur les lieux pendant toute la durée de l'exposition.



(Photo Nashville)

85 heures en berceuse

M. Jean-Guy Larochelle a remporté le honneur d'un baccalauréat tenu au cours des derniers jours à l'hôtel de Dunham, ce qui lui a valu un voyage pour deux personnes, toutes dépenses payées, à New York. Il a passé 85 heures sur sa berceuse. Dans l'ordre habituel, sur cette photo: Gilles Corbeil, Jean-Guy Larochelle, Michel Beauregard, Joe Tracy, René Paille, Lise Rondeau, Réal Deland et Johanne Rondeau.

Sears

LA VENTE
2e anniversaire
SE POURSUIT
jusqu'à mercredi 6 h

DES
RABAIS
sur

TOUT EN MAGASIN

372-6651 GALERIES
GRANBY

les négociations dans le secteur éducation

la sécurité d'emploi pour le personnel permanent des collèges

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

Le Gouvernement du Québec et la Fédération des cégeps offrent d'importants avantages, au chapitre de la SÉCURITÉ D'EMPLOI, aux professeurs, aux professionnels non enseignants et au personnel de soutien des collèges.

JUSQU'À MAINTENANT...

Les conventions collectives et les décrets n'offraient aucune protection réelle aux employés du secteur cégep, au chapitre de la sécurité d'emploi. Il s'agissait, tout au plus, de mécanismes de compensation pour la perte d'emploi (listes de priorité et services de placement).

DÉSORMAIS...

Les propositions patronales sont entièrement nouvelles. Elles proposent aux employés, de TOUTES CATÉGORIES, des privilèges personnels de protection d'un emploi et d'un salaire. Cette sécurité d'emploi s'applique à l'intérieur du réseau collégial et elle est assurée par l'ensemble des collèges en collaboration avec la Fédération des cégeps et le Gouvernement du Québec.

Les propositions patronales présentent les caractéristiques suivantes:

1. Les employés ayant démontré leur compétence (réguliers ou permanents, à temps complet, ayant deux ans d'ancienneté) sont ASSURÉS D'UN EMPLOI dans le réseau cégep.
2. Leur TRAITEMENT est GARANTI.
3. Leur SPÉCIALITÉ ou COMPÉTENCE particulière est respectée.
4. Le DÉPLACEMENT ("bumping") INTER-CATÉGORIES de personnel est INEXISTANT.
5. Le CHOIX DE L'EMPLOI est PRIORITAIRE si un poste est disponible dans sa région.
6. Si l'employé doit DÉMÉNAGER, l'employeur rembourse les FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT.
7. Si l'employé REFUSE DE DÉMÉNAGER à l'extérieur de sa région, il peut démissionner et obtenir une PRIME DE SÉPARATION (un mois de salaire par année de service, jusqu'à concurrence de six mois de prime). Cette prime n'est encaissable qu'une fois dans la carrière de l'employé.
8. Dans le but d'éviter de mettre un employé en disponibilité, l'employeur peut offrir un CONGÉ DE PRÉ-RETRAITE d'un an, avec plein salaire, à tout employé qui aurait droit de prendre sa retraite l'année suivante.
9. Un BUREAU DE RELOCALISATION est responsable des procédures liées à la sécurité d'emploi et à la mobilité d'emploi du personnel, en collaboration avec les collèges et les employés impliqués.

DÉSORMAIS... l'employé qui satisfait aux critères est à l'abri des conséquences d'une diminution des inscriptions ou de toute diminution de services. TOUT EMPLOYÉ aura un SALAIRE et on lui proposera UN EMPLOI qui respectera SA COMPÉTENCE.

La sécurité d'emploi pour les employés permanents des cégeps c'est NOUVEAU.

La sécurité d'emploi pour les employés permanents des cégeps, c'est UNIQUE AU CANADA puisqu'aucun système d'enseignement collégial n'offre de tels avantages dans les autres provinces canadiennes.

Les employés qui n'ont pas droit à la sécurité d'emploi bénéficient de la PRIORITÉ D'EMPLOI, c'est-à-dire qu'ils ont la préférence, pendant deux (2) ans, sur tout candidat de l'extérieur du réseau des cégeps.

Editorial

La qualité de vie des Canadiens

Pour évaluer la qualité de vie des Canadiens, le Conseil économique du Canada a choisi des indicateurs sur le logement, la santé et la qualité de l'air.

Mais comme le Conseil, nous reconnaissons qu'il ne fait qu'effleurer le sujet et suggérons donc un certain nombre de domaines pour lesquels il faudra recueillir des données si le Canada veut s'acheminer vers une certaine forme de "comptabilité sociale".

Les besoins de l'individu vont des plus fondamentaux comme la survie, jusqu'aux plus complexes comme l'épanouissement complet de la personne humaine. On pourrait les reformuler en deux finalités, soit le bien-être et l'équité, et tous les objectifs secondaires devraient contribuer à la réalisation de ces deux objectifs.

Selon le Conseil, la mesure dans laquelle les aspirations matérielles, socio-culturelles et psychologiques de la société trouvent satisfaction, détermine le degré de bien-être. La répartition du bien-être parmi tous les membres de la société détermine l'équité.

Le Conseil a défini les neuf domaines suivants qui englobent la majorité des préoccupations socio-économiques:

Les droits et responsabilités de la personne (les droits légaux, y compris la protection de la vie et de la propriété, et la participation aux décisions publiques);

Les droits sociaux et l'identité nationale (les droits sociaux à l'intérieur du pays, y compris la protection des droits communautaires, et les relations internationales, dont la défense);

La santé (bon état de santé, morbidité et mortalité);

L'acquisitum des connaissances (instruction élémentaire et supérieure, autres types de formation, créativité artistique, recherche, développement et réseaux d'information);

L'environnement naturel (air, eau et terre);

L'environnement créé (l'environnement social, y compris les loisirs, et l'environnement physique, soit le milieu urbain, comprenant le logement, l'utilisation du sol et les transports, et le milieu rural);

L'emploi (le marché du travail, les relations patronales-ouvrières, la satisfaction au travail, la sécurité d'emploi et la mobilité professionnelle);

La production et la consommation de biens et de services;

La situation financière (revenus et avoirs).

Bien que les six premiers secteurs soient plutôt d'ordre social et les trois derniers, d'ordre économique, ils se chevauchent et devraient être considérés comme les parties d'un tout. Par exemple, le chômage est d'une importance économique majeure. Mais il peut aussi avoir des répercussions sociales très dures.

Le Conseil reconnaît qu'il sera difficile d'établir des indicateurs sociaux et des objectifs dans certains domaines, et encore plus dans d'autres. Par exemple, on ne saurait contester que le but recherché dans le domaine de la santé se retrouve dans une société saine. Mais le produit final du secteur des droits et des responsabilités de la personne n'est pas aussi clairement défini.

Il faudrait également établir des indicateurs qualitatifs ou subjectifs. Il s'agirait de savoir, par exemple, comment les personnes ou les groupes voient la situation dans un domaine précis, et de déterminer si, à leur avis, la société se rapproche ou s'éloigne des objectifs qu'ils espèrent voir réaliser dans ce domaine; des enquêtes sur les attitudes des gens et des études psychologiques seraient nécessaires à cette évaluation.

Le Conseil estime que ces indicateurs qualitatifs peuvent aider à déterminer les attitudes et les aspirations du public et à faire les choix appropriés parmi les objectifs divergents.

Son travail étant de caractère essentiellement quantitatif, le Conseil s'est limité pour le moment à la mise au point d'indicateurs relatifs au logement, à la santé et à la qualité de l'air, car les jugements émis au sujet de la "bonne" direction que devait prendre le changement dans ces domaines ne devraient pas susciter de controverses.

Il n'y a pas de meilleure façon d'évaluer la qualité de vie d'une population que de s'intéresser à ses conditions de logement, de santé et d'environnement. Sur ce plan, les Canadiens, à notre avis, ne sont pas trop à plaindre.

Nous ne vivons pas dans un paradis, mais il y en a de bien pires. Que l'on songe aux milliers d'immigrants qui élisent domicile chez nous chaque année.

Jean Naud



L'opinion de nos lecteurs

Le ministre Forget et les garderies

Monsieur le directeur,
L'éditorial paru dans votre édition du samedi 14 janvier 1978 souève un certain nombre de questions fort importantes sur la politique des garderies mise de l'avant par le Ministère des Affaires Sociales.

Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte pour apporter un éclairage nouveau sur cette question et pour essayer de montrer la perspective véritable dans laquelle s'inscrit l'action du gouvernement du Québec en ce domaine.

Les journaux se font souvent l'écho des revendications et des requêtes présentées par certains groupes qui demandent au gouvernement d'instaurer un réseau de garderies appelées indifféremment publiques ou populaires. Selon le sens de ces revendications, il s'agit, pour le gouvernement, de mettre sur pied un réseau de garderies d'Etat, c'est-à-dire financées et contrôlées par le ministère de la même manière que les autres établissements d'affaires sociales. En d'autres termes, on demande au gouvernement d'appliquer aux garderies les mêmes mécanismes de contrôle et d'autorisation qui touchent déjà les autres catégories d'établissements dans tous les secteurs de leur activité.

Par ailleurs, ces mêmes groupes, du même souffle, réclament des garderies populaires qui soient contrôlées par les parents et non par le gouvernement, parce qu'il s'agit d'un service qui s'adresse à la petite enfance et dans lequel l'Etat doit intervenir le moins possible.

Il y a là, à mon sens, une contradiction que ne semblent pas percevoir les groupes en cause. On pose en même temps deux objectifs distincts et on se garde bien de choisir entre les deux de façon à ne s'aliéner ni les partisans de la première thèse, ni ceux de la seconde. Ce comportement indécis est très caractéristique de personnes qui n'ont pas à exercer le pouvoir ni à décider.

Le gouvernement lui a choisi. Il a affirmé bien clairement et dès le départ la primauté de la responsabilité parentale dans le domaine de la garde des enfants. C'est pourquoi la revendication pour l'établissement de garderies contrôlées par les parents loin d'embarrasser le ministère, est tout à fait conforme à ses orientations fondamentales.

Une fois établi ce choix, on comprend alors facilement le principe qui sous-tend la politique du Ministère des Affaires Sociales d'aider financièrement les familles à revenu plus faible que la moyenne afin qu'elles aient accès, au même titre que les autres, à la garderie. Quelle meilleure façon y a-t-il, en effet, pour assurer aux parents un droit de regard sur le fonctionnement de la garderie que de faire reposer son financement entre leurs mains? Quel autre mode de contrôle pourrait-on imaginer qui soit plus efficace que celui-là? Si, comme je le souhaite, la garderie doit favoriser la participation des parents à la détermination de son programme et de ses orientations, n'est-ce pas, en laissant aux parents le soin de la maintenir financièrement qu'on y parviendra? Il y a là, à mon sens, quelque chose d'assez fascinant dans cette obligation qu'a la garderie de se mériter à chaque jour la confiance des parents si elle veut continuer à fonctionner. A cause justement de cette obligation, la garderie se doit d'être très près des attentes des familles. Elle doit se définir comme un projet communautaire, comme un moyen qu'un groupe de familles se donne pour assumer ses responsabilités parentales. Pour nous, l'autorité vis-à-vis de la garderie se situe chez la famille et non pas chez le gouvernement. Mais, on dira qu'en dehors des familles

qui reçoivent l'aide financière du ministère pour faire garder leurs enfants, il en existe un grand nombre dont les revenus se situent à 10,000 ou 110,000, que la politique actuelle d'aide financière ne rejoint pas et qui ne peuvent que difficilement se payer les services de la garderie. Je comprends qu'on puisse désirer aider ces familles. Mais il reste qu'une famille qui gagne 10,000 ou 110,000 se situe au dessus de la moyenne du revenu familial au Québec. En demandant au gouvernement d'aider ces familles à payer leurs frais de garde, on propose, en fait, de demander à ces gens qui paient des impôts et qui ont un revenu familial de 18,000,00, par exemple, de voir une partie de leurs impôts utilisée pour payer des services de garde à d'autres familles dont les revenus peuvent être supérieurs aux leurs. C'est la implication d'un régime universel de garderie.

Je crois qu'une telle orientation ne s'inscrit nullement parmi les priorités sociales au Québec à l'heure actuelle. Notre société n'a absolument pas les moyens de subventionner les services de garde pour les familles dont les revenus se situent au dessus de la moyenne et d'utiliser pour ce faire les impôts de ceux dont les revenus se situent à 17,000,00 ou 18,000,00.

Voilà la raison pour laquelle nous n'avons pas au Québec un régime universel de services de garde subventionnés par l'Etat. Elle est, je crois, parfaitement justifiée et nous n'avons aucune hésitation à la défendre.

Je vous prie de croire, monsieur le directeur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre,
CLAUDE E. FORGET

Après le suspense du PC

Incontestablement, c'est à un véritable "suspense" digne des plus beaux films de cinéma, que vient de nous convier le Parti conservateur, à Ottawa, du commencement à la fin, à ce spectacle inouïable. Dans le genre, on ne pourra jamais faire mieux, d'après mon humble avis.

La lâcheté humaine s'étalait sans pudeur sous nos yeux ébahis. Les coups de théâtre se succédaient avec une régularité pour ainsi dire, réglée d'avance.

Des hommes d'une réelle valeur ont dû céder la place à des politiciens d'occasion, dont l'unique souci était de demeurer dans la tradition conservatrice, c'est-à-dire ne point élire un homme du Québec, d'expression française. Les anglophones ont encore réussi ce tour de force.

Le Québec a été disséqué à souhait. Mais dans le fond de cette bouillie nauséabonde, chauffée à blanc par le feu des passions et l'antagonisme racial, il ressort que le véritable vainqueur n'est pas celui désigné par 65 voix de majorité, mais bien le Très Honorable Pierre Elliott Trudeau.

J'ai tout lieu de croire qu'Ottawa va profiter de cette occasion unique pour déclencher des élections à l'automne prochain, lesquelles sont assurées d'avance d'une majorité écrasante dans le Québec, ainsi que dans le reste du Canada.

Le P.C. vient de s'ensévelir vivant au

cours de ce congrès. Il avait pourtant un atout capital dans son jeu: il n'a pas su en profiter. Tant pis pour lui. Cet atout, comme vous l'avez tous deviné, n'était autre que M. Claude Wagner.

Lors du congrès, en janvier 1970, dans la course au leadership du Parti libéral du Québec, j'écrivais ce qui suit: Effectivement, il ressort de certains sondages radiophoniques que M. Claude Wagner Jones est le favori des deux adversaires. Mais pourquoi me direz-vous? Parce que M. Wagner est le seul homme de la situation présente, je ne cesse et ne cesserai de le répéter: le peuple veut un homme à poigne solide pour redresser le gouvernement et faire respecter ses décisions, même en usant de la force, au besoin — et M. Wagner est cet homme du grand redressement.

Comme l'histoire est un éternel recommencement! C'est ce qui vient exactement de se produire au congrès du P.C. ce dimanche, 22 février 1978.

Que M. Trudeau enfourche son cheval de bataille racé (politiquement parlant) que représentent les pensions de vieillesse à 60 ans, ainsi que le revenu garanti, et son avenir politique est assuré pour 50 ans.

C'est probablement ce qui va résulter à la suite des élections à la chefferie du P.C.

H. Beaudet-Henryvonne
St-Césaire, P.Q.

Fonctionnement du couple

Dimanche, le 8 Février, L'Abbé Léo Foster était le conférencier invité au mouvement Couples et Familles de Marieville.

L'Abbé Foster débute sa conférence en faisant un léger retour sur la conférence prononcée antérieurement aux couples du mouvement. Il décrit la psychologie différente de l'homme et de la femme. L'homme dit-il possède une psychologie compartimentée. Il y a un compartiment pour sa femme, un compartiment pour ses enfants, un autre pour son travail et le dernier pour ses loisirs.

Au contraire de l'homme, la psychologie féminine est constituée d'un tout et souvent elle vit les événements avec un décalage de plusieurs jours et même quelque fois de plusieurs mois.

Le conférencier poursuit son exposé en démontrant aussi que nous possédons tous trois personnalités différentes. La première, c'est la personnalité enfant, ce sont les moments où l'on se laisse emporter par ses affectivités. Par moment, il y a l'enfant soumis en nous, d'autres moments, il y a l'enfant rebelle.

La deuxième, c'est celle d'adulte; ce sont les instants où nous sommes en mesure de raisonner logiquement.

La dernière est la personnalité parents; nous la vivons quand nous sommes en mesure de conseiller nos enfants sur telle attitude ou sur telle situation à cause de ceci ou de cela.

Voilà dit-il des éléments que nous devons tous acquérir afin de bien se connaître soi-même et de connaître davantage

son conjoint et de pouvoir s'accepter ou de changer si il y a lieu pour cheminer vers une communication valable entre couple. En se mariant, ajoute le conférencier, les époux acceptent volontairement de vivre ensemble toute leur vie durant en vue de poursuivre un but commun.

Donc, voilà l'importance de posséder une bonne communication pour éviter des conflits qui menacent la paix du foyer et qui cause souvent des ruptures. Pour mieux se connaître soi-même, voici quelques éléments qui pourront vous aider dit le conférencier. Posez-vous donc les questions suivantes: Quel est ma manière de demander quelque chose à mon conjoint? Quel est ma manière de recevoir? Quel est ma réaction quand j'obtiens ce que je demande? Quel est ma réaction face à un refus?

Quelquefois de préciser l'abbé Foster, la manière de s'exprimer par des gestes, un regard, un sourire, une attitude positive ou négative en dit plus long que les paroles que l'on pourrait prononcer. Enfin, savoir communiquer entre couple, c'est être en mesure d'écouter l'autre, de le comprendre, de lui parler avec son cœur et de le mettre en confiance afin qu'il puisse s'ouvrir entièrement. Comme conclusion, ajoute le conférencier pour vivre heureux et dans une atmosphère agréable, les couples devront fournir des efforts tout au cours de leur vie conjugale, afin de se comprendre et d'être en mesure de vivre pleinement un amour vrai et durable.

Mme J.-M. Lavioie

Attitude plus constructive

Le monde des affaires doit manifester une attitude plus constructive et moins émotionnelle à l'égard du Gouvernement, selon une déclaration de M. Marcel Bélanger au Club des Comptables Agréés d'Ottawa. M. Bélanger, président de l'Institut canadien des comptables agréés, a exhorté les hommes d'affaires à s'efforcer d'améliorer le rendement du gouvernement en soumettant des critiques et des mesures positives.

La relation entre le monde des affaires et le Gouvernement s'est détériorée. "A la suite des remarques faites par le Premier ministre la veille du jour de l'An, la situation est devenue presque sans espoir", ajouta M. Bélanger. "Les explications qu'il donna plus tard concernant ses remarques n'ont pas semblé apaiser la frustration et la colère des hommes d'affaires". Mais les arguments émotionnels n'apporteront pas les solutions aux problèmes ni du monde des affaires ni du gouvernement.

"Dans le but d'éliminer tout doute dans votre esprit, je désire répéter ce que j'ai dit plusieurs fois, que le secteur public prend trop d'importance et cette prédominance augmente trop vite", ajouta M. Bélanger. "Les dépenses publiques sont trop élevées et ne concordent pas toujours avec l'économie et l'efficacité; notre système fiscal décourage l'effort et l'épargne; de plus, il existe trop de contrôles de toutes sortes."

M. Bélanger a soutenu sans équivoque que les affaires doivent continuer leur

critique constructive de la politique du Gouvernement. "Les hommes d'affaires doivent continuer à demander une progression plus lente du secteur public, un degré moindre d'interférence dans les décisions de l'entreprise privée et une administration plus efficace des deniers publics. Mais l'entreprise privée au Canada doit accepter le secteur public comme une réalité et essayer de maintenir son importance relative à un niveau acceptable tout en aidant à le rendre plus efficace."

M. Bélanger a fait remarquer le débat qui entoure les remarques du Premier ministre, continue à demander une progression plus lente du secteur public, un degré moindre d'interférence dans les décisions de l'entreprise privée et une administration plus efficace des deniers publics. Mais l'entreprise privée au Canada doit accepter le secteur public comme une réalité et essayer de maintenir son importance relative à un niveau acceptable tout en aidant à le rendre plus efficace."

"Le monde des affaires et le Gouvernement doivent reconnaître la complexité grandissante des problèmes qui affrontent notre pays et la difficulté des choix à faire", ajouta M. Bélanger. "Les objectifs que nous devons poursuivre pour la société en général sont beaucoup difficiles à définir."

M. Bélanger accusa le Gouvernement de ne pas se servir assez de l'expertise du monde des affaires. "En dépit de la complexité grandissante des problèmes, nos gouvernements, aux niveaux fédéral et provincial, n'ont pas les mécanismes de consultation proportionnels à l'ampleur de la tâche qui s'impose. Il n'existe pas assez de comités consultatifs et certains servent seulement de devanture pour le ministre."

"Je crois que la plus grande contribution que les affaires peuvent fournir au Gouvernement, est de soumettre des idées pour démontrer comment le Gouvernement pourrait mieux s'occuper des mesures que la société demande. Par exemple, le monde des affaires pourrait essayer d'établir des moyens plus efficaces dans le domaine du financement et de la construction d'habitations plutôt que de critiquer le Gouvernement de dépenser trop d'argent dans ce secteur", ajouta M. Bélanger. "Le monde des affaires pourrait aussi consacrer plus d'efforts à soumettre des idées constructives à l'égard de problèmes comme la lutte contre l'inflation, le développement économique régional, la conservation des ressources et l'administration des mesures sociales."

"Le monde des affaires doit adopter une attitude plus positive envers les divers problèmes qui affrontent notre société et faire un vrai effort de prise de conscience pour trouver des solutions. L'attitude positive que le monde des affaires a démontré en face de la lutte contre l'inflation est déjà un signe très encourageant", dit M. Bélanger.

"Lettres ouvertes"

LA VOIX DE L'EST se fait toujours un plaisir de publier sous le titre de "Lettres ouvertes" ceux-ci nous font parvenir. Nous les invitons donc à se prévaloir de leur droit d'exprimer leurs opinions, tout en respectant les conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Nous sommes malheureusement obligés de jeter au panier les lettres qui ne sont pas signées.

La Voix de l'Est



Journal quotidien publiée par
La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot	DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS				
Par jour:	.20	Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS
Samedi:	.35	Canada	5.50	16.00	31.00
Semaine:	1.25	Etats-Unis	6.00	16.00	31.00
Année:	65.00				

Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0679



Un plan en deux étapes menant la majorité au pouvoir pour régler le problème rhodésien

LONDRES (Reuter) — Trois jours après la rupture des pourparlers constitutionnels entre le régime de M. Ian Smith et les nationalistes africains de M. Joshua Nkomo, la Grande-Bretagne a proposé, lundi, pour régler le problème rhodésien, un plan en deux étapes avec ac-

Un million d'élèves en congé

MONTREAL (PC) — Plus d'un million d'élèves du Québec ont été privés de cours, lundi, lorsque les syndicats d'enseignants et de fonctionnaires ont entrepris une nouvelle série de débrayage d'une journée pour protester contre la lenteur des négociations contractuelles et pour dénoncer les directives d'Ottawa contre l'inflation.

Toutes les écoles de la région de Montréal ont été fermées alors que les préposés à l'entretien et les enseignants se joignent au débrayage de 24 heures déclenché par le Front commun de 180,000 syndiqués et regroupant des membres de la Fédération du travail du Québec FTQ, de la Confédération des syndicats nationaux CSN et de la Centrale de l'enseignement du Québec CEQ.

Environ 8,000 enseignants de Cegeps ont refusé d'enseigner à quelque 100,000 étudiants.

Selon les responsables syndicaux de 85,000 employés d'hôpitaux, 30 pour cent des effectifs sont demeurés à leur poste, conformément aux décrets gouvernementaux rendant obligatoire le maintien des services essentiels.

cession au pouvoir de la majorité d'ici deux ans.

Dans une première étape, a expliqué à la Chambre des communes, M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, les parties en présence doivent admettre quatre conditions préalables:

- 1—Le pouvoir doit revenir à la majorité.
- 2—Des élections auront lieu dans un délai de 18 mois à deux ans pour permettre l'accession de la majorité au pouvoir.
- 3—Il n'y aura pas d'indépendance tant que la majorité n'aura pas accédé au pouvoir la Grande-Bretagne et les nationalistes ne reconnaissent pas la proclamation unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965.
- 4—Les négociations constitutionnelles ne devront pas s'éterniser. Une fois ces conditions préalables acceptées, les exigences de M. Nkomo étaient raisonnables et modérées, a-t-il précisé.

Répondant à des questions, M. Callaghan a exprimé la crainte de ne pas être en mesure de sortir de l'impasse actuelle: "Les déclarations contradictoires de M.

Soutien financier ?

M. Callaghan précise que la Grande-Bretagne est prête à envisager un soutien financier ou autre pour promouvoir son initiative si ses propositions sont acceptées.

L'intervention de la Grande-Bretagne dans le débat rhodésien est motivée par la crainte d'une intensification de la guerre des maquis nationalistes redoutée depuis l'échec des négociations Smith-Nkomo.

Dans sa déclaration aux Communes, M. Callaghan a ajouté: "Au train où vont les choses, M. Smith conduit son pays vers la mort et la destruction".

La rupture des pourparlers est un grave motif de préoccupation, les exigences de M. Nkomo étaient raisonnables et modérées, a-t-il précisé.

En outre "il ne suffit pas de faire miroiter à M. Smith qu'un renon-

cement à la déclaration unilatérale d'indépendance nous réintégrerait de facto dans nos responsabilités. Ce n'est que la situation de jure, mais il nous faut agir dans le cadre de la situation telle qu'elle existe", a poursuivi M. Callaghan, en soulignant qu'il faut également compter avec des forces hors de Rhodesie, c'est-à-dire les maquisards qui s'y infiltrent, pour obtenir un règlement définitif.

M. Callaghan a indiqué que la Grande-Bretagne pourrait jouer un rôle financier, en accordant une aide à la Rhodesie indépendante après la négociation d'un règlement. Il a exprimé l'espoir que les autres membres du Commonwealth et du Marché commun européen seront également en mesure de fournir une assistance.

M. Callaghan a ensuite convenu avec un député conservateur que la question rhodésienne n'était qu'une partie d'un conflit général qui pourrait menacer toute l'Afrique australe.

C'est le temps...

Quoi de plus agréable quand on est jeune et, surtout, qu'on vient de la ville, d'aller à la campagne goûter aux produits de l'érable, de l'eau à la tire... Les belles journées que nous connaissons ont sûrement déjà donné des idées de ce genre à plus d'un, plus d'une.

Assemblée générale du Centre de bénévolat, le 30 mars

COWANSVILLE (JdB) - L'assemblée générale du Centre de bénévolat de Cowansville aura lieu le mardi 30 mars, à compter de 20 heures, à l'hôtel de ville. Au cours de cette

rencontre, qui ne manquera pas d'intérêt, le conseil d'administration exposera les projets spéciaux à l'agenda de 1976 et présentera un compte-rendu complet des acti-

vités de l'année 1975.

L'agenda sera des plus chargés, il sera question du rapport du trésorier tant au point de vue bilan que celui du budget, du rapport des différents comités et commissions. La soirée comprendra également l'élection des membres du conseil d'administration qui profiteront de la pause-café pour constituer l'exécutif, puis ce sera le traditionnel mot du président sortant et l'allocation de bienvenue du nouveau président.

Une assemblée à laquelle toute la population cowansvilloise est invitée à participer, le mardi 30 mars prochain, à l'hôtel de ville.

Coup d'oeil sur la région

Marcel Robert aux Francs

L'avocat Marcel Robert sera le conférencier lors du souper hebdomadaire du Club des Francs qui aura lieu ce soir à 18 heures 30, au motel Le Grand-Bien. M. Robert parlera des garanties collatérales des compagnies.

Loisirs Or et Argent

SAINT-CESAIRE — Le Club des Loisirs Or et Argent de Saint-Césaire tiendra ce soir, à compter de 18 heures, un souper à la cabane à sucre "Le Vagabond" à la Montagne Rougemont. Une invitation spéciale est lancée à tous les membres. Il y aura de la musique.

PERSONNES SOURDES ATTENTION

Blanchette & Lafrenière audioprothésistes
AU CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE GRANBY
(Division de Pharmacies Guertin)
392, Principale, Suite 2 Tél.: 378-9949 Granby
Bureau tous les mercredis 9 h a.m. à 4 h p.m.

Vente & Service Accessoires
Réparations toutes marques

Dépositaire



VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN POUR VOUS CONSTRUIRE?

VENEZ VISITER LE PLUS BEAU SITE
RÉSIDENTIEL PRIVÉ DE LA RÉGION
À QUELQUES MILLES DE GRANBY SEULEMENT
L'ENDROIT PAR EXCELLENCE

VILLA FORTIER
CHEMIN ST-PAUL
INF: 379-5301

carrières ET PROFESSIONS

SECRÉTAIRE

Entreprise manufacturière requiert les services d'une secrétaire bilingue, possédant une certaine expérience dans le travail général de bureau.

Communiquez à : 534-2032,
pour rendez-vous (Bromont)

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Qualifications: Etre bilingue; Belle personnalité et entreprenant; Esprit d'initiative; Sténo-dactylo; Expérience minimum de 5 à 6 ans.

Heures de travail: 8 h à 5 h. Vendredi après-midi: congé.

Salaire: \$175.00 par semaine.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

CASE 3028

La Voix de l'Est Ltée

C.P. 249, Granby, P.Q.

Cinemas LES GALERIES DE GRANBY
VOISIN DU K-MART tel. 378-4823

AL PACINO 14 ANS

UN APRES-MIDI DE CHIEN
AU MEME PROGRAMME: VERDICT

SEM.: "APRES-MIDI" 7 h "VERDICT" 9 h 15 FIN DE SEM.: "APRES-MIDI" 1 h, 5 h 10, 9 h 15 "VERDICT" 9 h 15, 7 h 25.

GINEMA 1

LES CHATOUILLEUSES VOLCANIQUES 18 ANS Adultes
(Vide Love Box)

Elles viennent avec les bonnes nouvelles!

2^{ème} FILM **Les Aventures EXTRA-CONJUGALES** en couleurs

SEM.: "CHATOUILLEUSES" 8 h "AVENTURES" 6 h 20, 9 h 40 FIN DE SEM.: "CHATOUILLEUSES" 1 h, 4 h 20, 7 h 40 "AVENTURES" 2 h 40, 6 h, 9 h 20.

CINEMA 2

Après **"JUSTICE SAUVAGE"** Joe Don Baker explose à nouveau dans...

L'aventurière de Hong-Kong EN COULEUR

Joe Don Baker
Jim Kelly - Elizabeth Ashley

2^{ème} FILM D'ACTION **"DIEU SAUVE LA REINE"** Rod Steiger - Lee Remick

VERNON FRANCHES BY HENNESSY COULEUR

SEM.: "AVENTURIERES" 8 h 5 "DIEU" 6 h 10, 9 h 50 FIN DE SEM.: "AVENTURIERES" 12 h 30, 4 h 10, 7 h 50 "DIEU" 2 h 15, 5 h 55, 9 h 35.

CINEMA 3

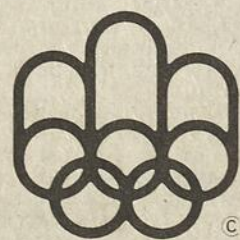
NOUVEAU!
Plus de prix,
plus d'argent,
plus de chances
que jamais
de gagner
un million!



6 GRANDS PRIX \$1 million CHACUN

Il y a maintenant 6 grands prix d'un million à Loterie Olympique Canada. 6 numéros différents détermineront six billets gagnants d'un million de dollars chacun: deux dans chacune des séries A, B et C. Plus de \$29 millions en prix, au total seront disponibles pour quelque 105,000 gagnants et maintenant, 42 grands prix: 6 de \$1 million, 3 de \$1/2 million, 3 de \$200,000, 12 de \$100,000, 6 de \$50,000, 12 de \$25,000.

Achetez vite vos billets seul et en groupe. Demandez le FORMULAIRE DE GROUPE et formez un groupe: demandez-le là où l'on vend des billets de Loterie Olympique. Maintenant, plus que jamais, chaque billet vous offre plus de chances de gagner un million de dollars. Plus vous avez de billets, plus vous avez de chances de gagner.



Loterie Olympique Canada

Vous trouverez des billets dans les banques, Compagnies de Fiducie, Caisses populaires, Caisses d'économie et chez les détaillants autorisés

ENCORE! \$1 million ENCORE!
UN GRAND PRIX ADDITIONNEL DE
AJOUTÉ AUX AUTRES PRIX DU 8^e TIRAGE DE LOTERIE OLYMPIQUE CANADA

Bagarres et suspensions

Les Vics bantams et midgets portent leur série égale 3-3

GRANBY — De l'action, en voulez-vous, en voilà! Cette expression est revenue sur les lèvres des amateurs de hockey plus souvent qu'à son tour en fin de semaine. Les partisans des mini-Vics, en particulier, n'ont pas eu la vie facile et ils ont dû bondir de leur siège à plus d'une occasion. Pour les locaux bantams et midgets, deux victoires chacun lors du week-end, de la bagarre, du beau jeu, des passes précises, des joutes chaudement disputées. Le menu complet du fervent amateur de notre sport national, quoi!

Pour les hommes de Roger Vachon et Jocelyn Desrochers, qui perdaient leur série respective 3 à 1, voilà que la situation redevient plus florissante et que les dents se découvrent derrière un sourire. Enfin, on peut encore espérer, la série étant égale 3 à 3.

Voici d'ailleurs en quelques lignes ce qui s'est passé au bal des mini-Vics, qui tenaient compagnie pour l'occasion aux olympiques de Drummondville.

Blanchissage

A Granby, samedi, les troupes de l'instructeur Vachon n'avaient pas particulièrement l'intention de badiner. Résultat: une éclatante victoire de 2 à 0, avec le support du cerbère Paul Ménard qui a su neutraliser les attaques de l'adversaire, Denis Dumas Jr et Guy Pinel se sont mérités chacun un filet lors du triomphe, qui ne fut pas ponctué de trop de rudesse.

Le lendemain à Drummondville, une autre victoire, cette fois de juste au compte de 4 à 3, grâce à un but de dernière minute de Denis Dumas. Drummondville a su capitaliser sur une multitude d'infractions de la part des Vics pour s'inscrire au pointage. Les autres buts des Vics ont été l'œuvre de Robert Jones, Marcel Charest et Luc Turgeon. Pierre Fontaine a été la

bougie d'allumage de Drummondville avec une paire de buts, l'autre allant à Claude Picard.

Midget

Jocelyn Desrochers et Normand Bernier ont raison d'être fiers de leurs protégés aujourd'hui. Deux victoires, l'une de 3-2 et l'autre de 4-2 sont venues s'ajouter au palmarès des locaux, qui ont porté leur fiche en série égale à 3 à 3.

Pour débiter, samedi au Palais des Sports, la joute venait de débiter et Drummondville menait

1 à 0 sur un but de Guy Perreault... et c'est là que la bagarre entre quatre joueurs de chaque équipe! C'est alors qu'un Drummondvillois a sauté sur la glace pour aller prêter main forte à un de ses coéquipiers; mal lui en prit cependant, car un Vics qui venait de régler le cas de son partenaire s'est chargé de ce nouveau-venu à sa façon. Finalement, 5 joueurs des Olympiques et 4 des Vics se sont vus expulsés de la rencontre. Alain Tétrault a été le seul vrai échappé de cette violente escarmouche, alors qu'il a été coupé à la main, ce

qui a nécessité une dizaine de points de suture. A la suite de tout cela, bien que l'histoire soit assez cocasse, il ne restait que trois joueurs de chaque équipe sur la glace et Drummondville avait un seul remplaçant. Tous les autres joueurs se trouvaient au banc des pénalités. Il a même fallu employer une stratégie bien spéciale afin de permettre aux Vics de se reposer. L'instructeur Desrochers a fait changer son gardien à chaque arrêt du jeu pour donner un instant de répit à ses hommes qui étaient en train de trouver le temps long. C'est alors que Mario Roy, qui évoluait avec Sylvain Couture et René Delorme, a porté le compte à 1 à 1, donnant de nouveau espoir aux siens. Marc Ménard a alors terminé sa punition et est venu s'ajouter aux joueurs accessibles. Les Vics ont alors joué encore deux minutes à 3 contre 3, mais Ménard, qui était un peu plus reposé que les autres, a enfilé le but qui donnait l'avance aux Vics, 2 à 1. A la suite de ce but, les deux clubs ont eu droit à deux remplaçants, et c'est à ce moment que Mario Casavant a marqué, ce qui assurait la victoire aux Vics. Compte final: 3 à 2!

Et dimanche

Les midgets se retrouvaient dimanche avec quatre joueurs suspendus à cause des incidents de la veille: Alain Tétrault, Luc Alarie, Daniel Ménard et Serge Striganuk. Cinq joueurs des loisirs de Granby ont donc aidé la cause des Vics pour cette occasion, soit Marius Couture, Marc Guillemette, Michel Dupont, Sylvain Charest et Paul Thibert. Aux dires de Normand Bernier, tous ont connu un excellent match pour aider les Vics à gagner 4-2.

Comme la veille, plusieurs batailles ont eu lieu, et il n'a pas fallu attendre très longtemps pour s'apercevoir de

l'aspect de la rencontre. Dès la période de réchauffement, les joueurs de Drummondville ont pénétré dans la zone des Vics pour bousculer des joueurs, mais la réplique de Paul Thibert a nettement suffi à rétablir l'ordre.

Sylvain Couture s'est alors vu décerner 7 minutes de pénalité, tout en se voyant suspendre pour avoir trop élevé, jouant à 4 contre 5, les Vics ont brisé les reins de l'adversaire en marquant grâce à Marius Couture. Les autres compteurs des Vics ont été Mario Roy, Paul Thibert et Marc Ménard. Alors qu'il ne restait que quelques secondes à disputer dans le match et que les hommes de Desrochers menaient 4 à 2, une autre mêlée générale est venue semer la panique dans les deux clans, avec le résultat que les officiels ont une fois de plus décerné 4 suspensions à chaque équipe.

Les joutes décisives seront jouées vendredi à 8 heures 30 alors que Drummondville tentera le tout pour éliminer les Vics, et vice-versa. Il va sans dire que c'est à ne pas manquer!!!

HOCKEY

JUNIOR "A"

Finale 4 de 7

Ce soir
Mégantic à Thetford
(Mégantic mène 1-0)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Mégantic	1	1	0	0	7	3	2
Thetford	1	0	1	0	3	7	0

RICHÉLIEU

Sémi-finale

Série "E"

JEUDI

Beloil à Valleyfield

(Beloil mène 2-0)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beloil	2	2	0	0	16	6	4
Valleyfield	2	0	2	0	6	16	0

Série "F"

Mercredi

Chambly à Châteauguay

(Chambly mène 1-0)

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chambly	1	1	0	0	5	1	2
Châteauguay	1	0	1	0	1	5	0

LIGUE NATIONALE

Section Patrick

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelph.	73	48	11	14	320	190	110
Islanders	72	39	18	15	272	170	93
Atlanta	74	31	32	11	242	221	73
Rangers	73	25	39	9	241	304	59

SECTION SMYTHE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicago	73	29	27	17	224	233	75
Vancouver	74	29	31	14	245	254	72
St-Louis	73	26	34	13	226	263	65
Minnesota	73	19	49	5	175	277	43
Kansas City	72	12	49	11	168	306	35

SECTION ADAMS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	72	46	14	12	286	209	104
Buffalo	73	41	20	12	306	221	94
Toronto	74	32	28	14	277	254	78
Californie	75	25	40	10	232	263	60

SECTION NORRIS

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	74	54	10	10	309	159	118
Pittsburgh	73	33	29	11	312	271	77
L. Angeles	73	34	31	8	235	244	76
Detroit	73	24	40	9	196	273	52
Washington	72	9	54	9	199	353	27

HIER

St-Louis en Californie (soir)

CE SOIR

Philadelphie à Minnesota

Kansas City à Washington

Islanders à Vancouver

ASSOCIATION MONDIALE

SECTION CANADIENNE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Winnipeg	75	49	24	2	324	235	100
Québec	73	43	26	4	322	288	90
Calgary	72	37	31	4	272	248	78
Edmonton	75	25	45	5	247	312	55
Toronto	72	22	45	5	301	351	49

SECTION EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
N.-Angleter.	74	31	36	7	236	268	69
Cleveland	72	31	36	5	247	258	67
Cincinnati	74	33	40	1	268	307	67
Indianapolis	72	30	37	5	217	221	65

SECTION OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Houston	71	46	25	0	295	238	92
Phoenix	73	36	31	6	272	254	78
San Diego	71	33	33	5	271	253	71

MARDI

Cleveland à Québec

Calgary à Toronto

Indianapolis à S. Diego

LIGUE JUNIOR MAJEURE

DU QUEBEC

Quart de finale 4 de 7

JEUDI

Montréal à Cornwall

VENREDI

Sorel à Québec

Chicoutimi à Trois-Rivières

Hull à Sherbrooke

En Saskatchewan

Les pêcheurs ont leur paradis au lac Hanson

L'immense Bouclier précambrien du Nord de la Saskatchewan est pratiquement inaccessible, sauf par hydravion. Peu à peu cependant, de nouvelles routes pénètrent cette région de roches, de lacs et de forêts. Destinées au transport du bois, ces routes desservent les centres miniers et permettent aux touristes de visiter la région. La route du lac Hanson (route 106) qui relie Smeaton (Saskatchewan) à Flin Flon (Manitoba) est une de ces routes. Sur la carte provinciale, c'est un trait noir continu (gravier) qui traverse le nord-est de la province.

La route est ouverte depuis une douzaine d'années, mais elle est devenue récemment une artère pour de nombreuses routes secondaires qui rendent accessibles aux pêcheurs, campeurs, chasseurs et vacanciers un nouveau cours d'eau et une autre région.

La route du lac Hanson offre incontestablement le choix le plus varié de divertissements en plein air

de toute la Saskatchewan. Cela signifie, entre autres, un choix d'espèces de poissons beaucoup plus vaste que partout ailleurs dans la province.

A l'extrémité sud de la route, le voyageur quitte la région de polyculture pour s'enfoncer dans l'épaisse forêt qui traverse toute la Saskatchewan dans son étendue. Plus tard, à mi-chemin, l'impressionnant Bouclier d'origine précambrienne impose à l'automobiliste le spectacle majestueux de ses gigantesques falaises rocheuses.

Avant l'inauguration de la route, le pêcheur avait le choix entre le brochet du Nord, le vairon et la truite des lacs. Maintenant, les services provinciaux ont peuplé plusieurs lacs de nouvelles espèces de poissons, et on peut y trouver, en plus des espèces indigènes, la truite des torrents. Les pêcheurs y trouvent de plus la truite des ruisseaux, la truite arc-en-ciel, et la truite mouchetée des lacs. On effectue également des expériences assez intéressantes sur le saumon argenté, du lac Singh, et sur le saumon Kakanee, au lac Zeden.

Les poissons "nouvellement arrivés" semblent fort bien s'accommoder de la Saskatchewan septentrionale; la participation aux tournois de pêche, toujours plus importante chaque année, peut en tout cas le laisser présager. Au lac Piprell, la truite arc-en-ciel atteint 18 livres, et le record établi à Echo Creek pour la truite des torrents est de plus de cinq livres. Le lac Whiteswan est situé tout près et il jouit d'une renommée légendaire pour sa truite; il a en effet été empoisonné, il y a plusieurs années. Le poisson abonde surtout à la baie Whelan, où les agents de la Direction provinciale de la pêche prélèvent du frai pour alimenter d'autres lacs.

Le lac Whiteswan n'est pas le seul endroit où la truite jouit d'une grande popularité. Il y a aussi le lac Jade, dans la région des Gem Lakes, où l'on peut attraper des truites pesant jusqu'à sept livres. Non loin de là, le lac East Trout, contient des espèces indigènes.

Le pêcheur qui continue son trajet vers le nord sur la route du lac Hanson rencontre d'excellents endroits renommés pour le brochet du Nord et le vairon; ce sont par exemple les lacs Big Sandy, Deschambault, Jan, Pelican et Miron. Le poisson y mord depuis l'ouverture de la pêche, fin mai, jusqu'à la fin de septembre.

En Saskatchewan, le Petit lac de l'Ours est l'un des plus féconds en truites, mais elles ne se laissent pas prendre facilement. Il semble en effet que les poissons trouvent une nourriture suffisante dans leur milieu ambiant et sont rarement attirés par les appâts. Le Petit lac de l'Ours offre aussi le brochet en quantité.

A quelques milles de distance, se trouve le lac Sealey, où la pêche à la truite des torrents et à la truite arc-en-ciel est probablement supérieure à celle des autres centres de la province. Non loin de là, les lacs Baldy et Burtlein grouillent de truites mouchetées, appelées "splake". Le "splake" est un hybride de la truite des torrents et de la truite des lacs; il semble plus vulnérable à l'hameçon que ses deux parents, bien que sa combativité soit reconnue.

Cette liste de lacs est loin d'être exhaustive; à l'intention des touristes, on a organisé le long de la route des camps de pêcheurs, des centres de location de bateaux et moteurs, des chalets et bien d'autres services. On découvre également des restaurants, comme au Petit lac de l'Ours, au lac Deschambault, au lac Jan et au lac Pelican.

A l'extrémité de la route, au nord de Pelican Narrows, un chemin vers Island Falls est en construction. Cette route permettra aux pêcheurs d'atteindre l'écumante rivière Churchill. La route 165 est une autre construction récente qui relie le lac La Ronge, (500 milles carrés), et la route du lac Hanson.

La route fut d'abord construite pour servir de raccourci aux camions transportant les concentrés de minerai jusqu'aux fonderies de Flin Flon, mais les touristes l'ont découverte à leur tour, et ils sont nombreux à l'emprunter.

Les campeurs apprécieront la tranquillité des lieux de camping, au bord des eaux limpides des torrents du Nord, après un séjour en des endroits bruyants. Les terrains de camping sont propres et bien entretenus.

Vive la Reine

Le club motoneige "les Montagnards" de Bromont ont élu leur Reine, samedi soir, lors d'une soirée à la salle Katudal. La Reine nous est présentée ici en compagnie des duchesses. De gauche à droite: Guylaine Gince, représentante du Relais Katudal, Johanne Fortin de Malboeuf Texaco, Bruno Duchesne,

président du Club, Brigitte Langlois, la nouvelle Reine, Monique Gélinau de Jean-Guy Gélinau et Christiane Bélanger de Jean Lussier Marine. Toutes nos félicitations à la Reine et aux jolies duchesses qui ont participé au concours.



(Photo, Jeannot Petit)

On se souvient

C'était la soirée des bénévoles du hockey mineur des Loisirs de Granby, samedi soir à la salle "4 Saisons". On a rendu hommage à M. Georges-Aimé Cordeau qui, durant de nombreuses années, s'est dévoué corps et âme pour l'OHLG. Nous assistons ici à la présen-

tation d'une plaque-souvenir et des fleurs à Mme Cordeau; de gauche à droite, Raoul Tétrault, qui a présenté M. Cordeau, M. Georges-Aimé Cordeau, Léviard Trudel, président de l'OHLG, Mme Cordeau et Mme Raoul Tétrault.



(Photo Jeannot Petit)

Tournoi à Waterloo

L'action n'a pas manqué en fin de semaine à l'aréna de Waterloo, alors que se disputait le tournoi de hockey "Industriel" Molson. Un tournoi qui a capté l'attention des sportifs de l'endroit au plus haut point. Dans la classe "B", c'est Knowlton qui a remporté une bourse appréciable. Pour y parvenir, le club a dû

éliminer le Slacks Brothers de Waterloo en finale. Sur la vignette, nous apercevons le commanditaire du tournoi, Jean Michel, agent Molson, Clair Goyette, capitaine du Knowlton, George Chapman, président du tournoi, Bary Harrington, capitaine du Slacks, et André Foisy, assistant de Jean Michel.

OPPORTUNITÉ!

GRAND LOCAL COMMERCIAL

900 pi. car. environ, dans

LE CENTRE-VILLE

7, RUE JOHNSON

Ideal pour tout genre de commerce

LIBRE 1er MAI

S'adresser à M. Salomon ou M. Kravitz, tel. (514) 384-1140

Sept programmes différents seront offerts à l'école moderne de hockey cet été

Selon Jean Trottier et Gaston Marcotte, l'accumulation des connaissances dans le monde du hockey oblige à une spécialisation de plus en plus grande chez les joueurs. C'est pourquoi l'Ecole Moderne doit offrir sept (7) programmes différents au cours de l'été. Afin de répondre non seulement aux besoins des spécialistes tels les forwards, les

défenseurs et les gardiens de buts mais également aux besoins des différentes catégories d'âge, l'Ecole Moderne doit préparer des programmes de plus en plus diversifiés et spécifiques. A ses débuts, l'Ecole Moderne n'offrait qu'un programme général que les instructeurs adaptaient à chaque catégorie d'âge. Ensuite elle développa un second pro-

gramme s'adressant plus spécifiquement aux joueurs juniors. Ensuite, grâce à la présence de Jacques Plante, une section fut consacrée aux gardiens de but. Aujourd'hui, cette section est devenue presque une école en soi sous l'habile direction de Christian Pelchat de l'université du Québec à Montréal. Pas moins de 400 gardiens de but assistent aux cours donnés par des spécialistes dans l'art de garder les buts. Ensuite vint l'Ecole des Jeunes axée entièrement sur les besoins et les intérêts des joueurs de neuf (9) ans et moins. Ce programme fut suivi d'une section consacrée exclusivement aux perfectionnement des défenseurs. Les experts de l'Ecole Moderne durent construire de toutes pièces un programme qui n'existait nulle part dans la littérature. Grâce aux efforts de ces pionniers, des connaissances de plus en plus précises s'accumulent sur le rôle des défenseurs et les qualités requises à ce poste. Cette année, deux (2) nouveaux programmes seront à l'essai. Premièrement à la demande de la Fédération de Ringuette du Québec,

l'Ecole Moderne offrira une semaine de cours à toute jeune fille désireuse de se perfectionner dans ce sport qui prend de plus en plus d'expansion au Québec et qui connaît actuellement une grande popularité en Ontario. De plus, un programme de conditionnement physique pré-saison sera mis sur pied afin de répondre à la demande des nombreux joueurs qui cherchent une école capable de les préparer adéquatement à la saison qui vient. Jean Trottier et Gaston Marcotte sont convaincus que les deux (2) équipes de spécialistes qu'ils rassembleront se feront un devoir de travailler à l'avancement de ces deux secteurs importants de l'activité physique au Québec. L'Ecole Moderne a fait sa réputation en étant constamment aux aguets des nouvelles connaissances afin de pouvoir toujours répondre davantage aux besoins des nombreux stagiaires avec la fréquence. Avec ces deux (2) nouveaux programmes, elle espère répondre aux besoins de plus en plus spécifiques de ceux qui se présentent à l'Ecole Moderne de Hockey.



(Photo Jeannot Petit)

"M. Motoneige"

Le Club Motoneige "les Montagnards" de Bromont ont élu un "M. Motoneige" pour la dernière saison, en l'occurrence Denis Métivier, pour son dévouement à la cause. Il accepte ici le trophée qui

atteste son titre; de gauche à droite, Gérard Fortin, vice-président du Club, Bruno Duchesne, président du Club, Denis Métivier et Arthur Tétreault, directeur des sentiers.

Spider Sabich trouvé assassiné

ASPEN, COLORADO — Le skieur professionnel Spider Sabich a été assassiné dimanche à son domicile de Rocky Mountain dans le Colorado, selon un rapport du coroner Charles Williams.

n'ont voulu fournir aucun autre détail. Williams a mentionné que Sabich a été atteint d'une balle à l'abdomen. Il est décédé dans l'ambulance qui le conduisait à l'hôpital d'Aspen. Sabich, qui a représenté les Etats-Unis aux Jeux Olympiques de 1968, a remporté le championnat des professionnels en 1971 et 1972.



L'élimination des Vics de Granby aux mains du Fleur de Lys de Thetford Mines continue de faire le sujet des conversations parmi les sportifs et supporters de l'équipe. On espérait tant dans cette série, que la défaite est amère à accepter.

Sans vouloir trouver des excuses à cette défaite, le fait demeure que certains faits méritent d'être soulignés et acceptés comme "excuses", si on veut bien passer l'éponge et oublier.

On se souviendra trop bien, au début de la saison qui commençait, "celle des Vics de Granby". Ce n'était pas trop tôt... après quatre années d'attente. Mais, dans une longue saison de 64 parties, tout peut arriver. Car, une équipe, si puissante soit-elle, ne peut pas se permettre d'entreprendre les séries éliminatoires en "béquilles". Et pourtant, c'est ce qui est arrivé aux Vics de Granby.

Bien sûr, que certains joueurs ont été dans la dernière série. Nos Vics n'étaient définitivement plus les joueurs robustes que nous avions connus quelques semaines plus tôt. Mais, il y avait une raison à cela... Les blessures, bien entendu. Granby ne pouvait définitivement pas se payer le luxe d'affronter Thetford Mines sans les services de Gaétan Rhéault et de Hughes Ménard, deux "leaders" reconnus. On ne pouvait non plus espérer beaucoup sans Gilles Poirier, ou encore un Marc Therrien et un Jean-François Bernard, les deux meilleurs compteurs, qui soignaient des blessures et les empêchaient de fournir un plein rendement.

Enfin, sans un Jim Smith en grande forme, un Pierre Bédard complètement guéri et quelques autres écopés mineurs par-ci par-là, c'aurait été un miracle qu'une victoire contre le Fleur de Lys, à mon humble avis.

Tous ces faits, ou à peu près tous, sont demeurés cachés dans la série afin de ne pas surexciter davantage la nervosité de nos Vics. Mais, l'évidence était là, et les résultats connus ne pouvaient être autrement, à mon avis. Les Vics auraient pu se payer toutes ces

pertes s'ils avaient affronté Ste-Foy, Beaufort, voir même St-Jérôme... mais pas contre Thetford et encore moins Mégantic.

Le sort en était jeté. Il fallait la jouer quand même cette série et je crois que certains joueurs ont fait preuve de défaillance inaccoutumée, dans l'ensemble les joueurs qui étaient là ont fourni un bon rendement.

Le moral était à son meilleur avant le premier match. Aussi, faut-il prendre pour acquis également, que la première partie de la série, à Thetford, a détruit le moral de l'équipe, elle qui bataillait déjà pour cacher et guérir ses "bobos". La saison 1975-76 est chose du passé. Elle aura duré plus longtemps que toutes les autres antérieurement. Nous avons atteint la semi-finale; la finale, ce sera pour l'an prochain.

Pour Raymond Larose, ce fut une première saison complète derrière le banc. Il nous avouera, plus tard: "J'ai beaucoup appris cette année et si je suis encore là l'automne prochain, bien des choses vont changer". Raymond ira jusqu'à avouer: "Nous avons été trop bons pour certains joueurs". Ces propos, sans malice toutefois de Raymond, signifient beaucoup à notre avis. L'ignorer ce que réserve l'avenir à la ligue Junior "A" du Québec et aux Vics de Granby. Trop tôt pour en parler. Mais une chose est certaine, on travaille déjà pour 1976-77. On ne peut terminer ainsi, sans souligner la première grande expérience vécue également par Gilles Rousseau, le président des Vics. Gilles, tout comme Raymond, a vécu de grands moments. Lui aussi a beaucoup appris de cette première année avec les Vics. Le connaissant très bien, je puis vous affirmer qu'il capitalise déjà sur cette expérience passée.

Enfin, lorsque vous rencontrerez Raymond et Gilles, ne manquez pas de les saluer et de les féliciter. Je crois sincèrement qu'ils ont accompli plus que le travail qu'on espérait d'eux, en août dernier. Et, au nom de ceux qui ne les rencontreront pas... je leur dis... merci... et continuez de marcher la tête bien haute.

Coin du Pêcheur passe en finale et J.L. de Ball triomphe, 7 à 3

GRANBY — Dimanche dans la première rencontre, Coin du pêcheur a remporté la partie en supplémentaire qui s'est terminée au compte de 8 à 3.

Pour les meilleurs, TDDaniel Châtelain avec 2 buts 6 passes ainsi que Gaétan Breton avec 1 but et 3 passes. Guy Noisieux et J.-P. Barré ont bien joué pour leur équipe.

Par cette victoire en demi-finale de 3 de 5, le Coin du pêcheur remporte la série. Dans la deuxième rencontre, J.L. de Ball remporte une éclatante victoire contre le club Miner au compte de 7 à 3. André Authier a pris la vedette avec 4 buts et 1 passe et René Brodeur s'est contenté de son but pour remporter la victoire.

Yvon Saint-Pierre et Benoît Lussier se sont bien débrouillés pour l'équipe perdante. La série est maintenant égale, deux victoires pour chaque équipe.

Dimanche prochain

J.L. de Ball vs Miner Rubber à 8 h



En 76, des priorités vraies

De nos jours, il faut bien savoir ce qu'on achète. Dodge en 76 établit des priorités vraies, comme celles qu'imposent les avantages techniques éprouvés au cours de longues années. Quand on prend le volant d'une Dodge 76, on sait que c'est une voiture éprouvée, solide et sûre.

Priorité au génie mécanique Dodge: toute une différence, surtout de nos jours.

La technique a toujours été une priorité chez Dodge. L'allumage électronique, la suspension à barre de torsion et la construction monocoque font toujours partie des avantages qu'offre chaque Dodge construite en Amérique du Nord. Nous n'avons pas pour autant, négligé le style. Ce que nous voulons, c'est que l'acheteur soit fier de sa nouvelle voiture Dodge, de son apparence autant que de son bon fonctionnement. La preuve, c'est que nous présentons de nouvelles caractéristiques en 1976.

Priorité au silence et à la tranquillité

Quoi de mieux dans une voiture que le silence! C'est pourquoi une insonorisation spéciale est disponible pour chaque Dodge illustrée ci-dessous. Pas de grondement, pas de cliquetis, pas de bruit. Le calme et la tranquillité, des priorités vraies et nécessaires.

Priorité à l'économie par surmultiplication

On peut se procurer la Dodge Aspen 76 et la Dodge Dart 76 équipées d'une nouvelle boîte à 4 vitesses avec surmultiplication. A la vitesse de croisière, on met la boîte en 4e vitesse surmultiplication. De cette façon, tout en maintenant la vitesse de route, on réduit le régime du moteur de 27%, ce qui assure une économie d'essence. On peut les obtenir avec le moteur à six cylindres inclinés de 225 pouces cubes ou le V8 de 318 pouces cubes.

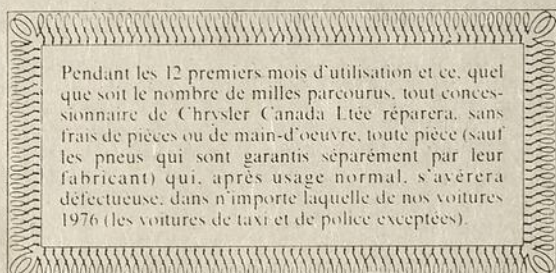


Priorité à la sûreté de freinage

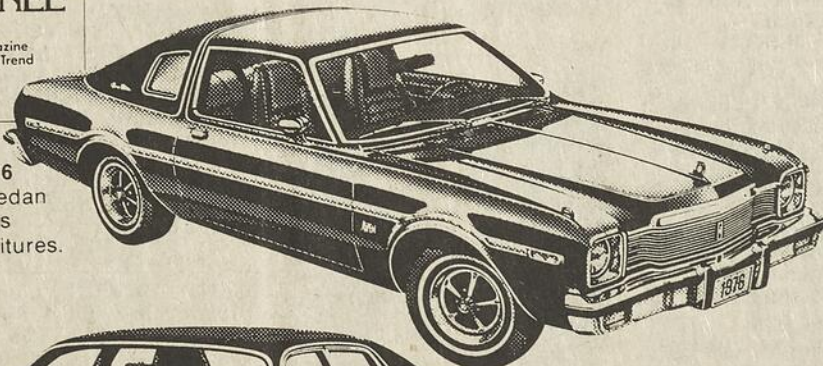
Sans entrer dans les détails techniques, nous avons amélioré le système de freinage de toutes les nouvelles Dodge pour assurer plus de tranquillité d'esprit.

Des priorités vraies comme la fameuse garantie Chrysler

Nous avons confiance dans les voitures que nous construisons. Voilà pourquoi nous vous les offrons avec garantie d'un an, millage illimité. Quand vous achetez votre Dodge, la garantie "Pas de problème" de Chrysler est une autre priorité vraie que vous acceptez.



DODGE ASPEN 1976
La compacte coupé, sedan ou familiale pour les amateurs de grandes voitures.



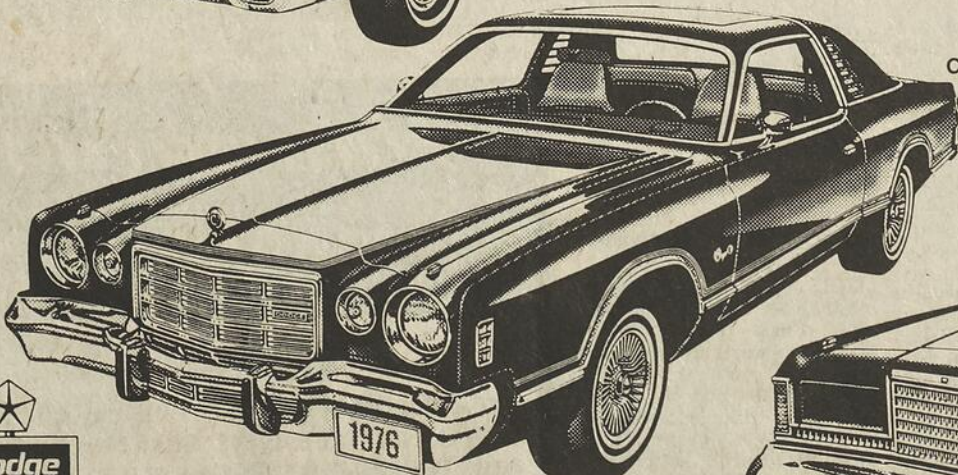
DODGE DART 1976
Des hardtops, coupés et sedans, priorité à l'économie.



DODGE CORONET ET CHARGER 1976
Les voitures intermédiaires Dodge, priorité à l'espace, au confort et au style.



CHARGER SPECIAL EDITION 1976
La voiture personnelle Dodge, priorité au confort plus.



DODGE MONACO 1976
Priorité à la grande classe et à la confiance qu'inspire Dodge.



Dodge, une priorité vraie.



Annonces Classées

ACCEPTÉES LA
VEILLE JUSQU'À **4h.00P.M.**

Granby: 372-5433
Farnham: 293-5155

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	\$240
MOT SUPPLÉMENTAIRE	15¢
CARACTÈRES GRAS	75¢
LIGNE AGATE	25¢
1-POUCE x COL.	\$360
1-POUCE (1 mois)	\$600
(cartes d'affaires)	\$600
LOCATION DE CASIER	50¢
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	\$1800
AVIS, SOUMISSIONS, etc.	35¢
(ligne agate)	\$800
AVIS DE DÉCÈS	\$1000
REMERCIEMENTS	\$800
(avec photo)	\$1000

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1— PROPRIÉTÉS À VENDRE

Fiducie du Québec

le "Trust" des Caisses populaires

Pour acheter
ou vendre
un immeuble...

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires
378-8461
380, RUE PRINCIPALE
GRANBY

ST-PAUL D'ABBOTSFORD
A vendre bungalow neuf,
tout en pierre des
champs, 5 1/2 pièces,
chauffage électrique, 2
foyers en pierre,
chambre de bains toute
en céramique. Libre à
l'acheteur. Tél.: 378-9279
(83-94-30008)

27 CARTIER, cottage
trique, 6 1/2 pièces,
hauffage eau chaude, tapis
partout, garage, piscine 24',
ibre 1 mois.
MMEUBLES TANGUAY,
ourtier, LOUISE BLAIS,
gent, 372-4666 et soir 378-
601
(62-90-29205)

RES DE L'HOPITAL: bun-
gallow 9 1/2 pièces, garage,
bri d'auto, sous-sol fini, 2
chambres de bains, 4 cham-
bres, salle de TV, poêle,
bureau et meubles enca-
rés, tapis mur à mur
partout. Très bonne con-
struction. Si intéressé, s'ad.
49 Laurier, tél. 372-0505
ntr 6 et 8 h p.m.
(83-85-30031)

GRANBY
aubaine de la semaine!
aison unifamiliale de 8
pièces, système de chauffage
ir chaud, très bon prix
our acheteur sérieux seu-
ement. Aucune rénovation à
ffectuer. N.B. Maison en
rique avec 2 garages. Tél.
378-3009 ou 469-2839 IMM.
HATELAINE, courtier.
(83-30029)

GRANBY
aison unifamiliale de 8
pièces, située rue Cowie.
rix d'aubaine. Tél. 378-3009
MM. CHATELAINE,
ourtier.
(83-29986)

27 CARTIER, cottage
trique, 6 1/2 pièces,
hauffage eau chaude, tapis
partout, garage, piscine 24',
ibre 1 mois.
MMEUBLES TANGUAY,
ourtier, LOUISE BLAIS,
gent, 372-4666 et soir 378-
601
(62-90-29205)

RES DE L'HOPITAL: bun-
gallow 9 1/2 pièces, garage,
bri d'auto, sous-sol fini, 2
chambres de bains, 4 cham-
bres, salle de TV, poêle,
bureau et meubles enca-
rés, tapis mur à mur
partout. Très bonne con-
struction. Si intéressé, s'ad.
49 Laurier, tél. 372-0505
ntr 6 et 8 h p.m.
(83-85-30031)

GRANBY
aubaine de la semaine!
aison unifamiliale de 8
pièces, système de chauffage
ir chaud, très bon prix
our acheteur sérieux seu-
ement. Aucune rénovation à
ffectuer. N.B. Maison en
rique avec 2 garages. Tél.
378-3009 ou 469-2839 IMM.
HATELAINE, courtier.
(83-30029)

GRANBY
aison unifamiliale de 8
pièces, située rue Cowie.
rix d'aubaine. Tél. 378-3009
MM. CHATELAINE,
ourtier.
(83-29986)

27 CARTIER, cottage
trique, 6 1/2 pièces,
hauffage eau chaude, tapis
partout, garage, piscine 24',
ibre 1 mois.
MMEUBLES TANGUAY,
ourtier, LOUISE BLAIS,
gent, 372-4666 et soir 378-
601
(62-90-29205)

RES DE L'HOPITAL: bun-
gallow 9 1/2 pièces, garage,
bri d'auto, sous-sol fini, 2
chambres de bains, 4 cham-
bres, salle de TV, poêle,
bureau et meubles enca-
rés, tapis mur à mur
partout. Très bonne con-
struction. Si intéressé, s'ad.
49 Laurier, tél. 372-0505
ntr 6 et 8 h p.m.
(83-85-30031)

GRANBY
aubaine de la semaine!
aison unifamiliale de 8
pièces, système de chauffage
ir chaud, très bon prix
our acheteur sérieux seu-
ement. Aucune rénovation à
ffectuer. N.B. Maison en
rique avec 2 garages. Tél.
378-3009 ou 469-2839 IMM.
HATELAINE, courtier.
(83-30029)

GRANBY
aison unifamiliale de 8
pièces, située rue Cowie.
rix d'aubaine. Tél. 378-3009
MM. CHATELAINE,
ourtier.
(83-29986)

27 CARTIER, cottage
trique, 6 1/2 pièces,
hauffage eau chaude, tapis
partout, garage, piscine 24',
ibre 1 mois.
MMEUBLES TANGUAY,
ourtier, LOUISE BLAIS,
gent, 372-4666 et soir 378-
601
(62-90-29205)

RES DE L'HOPITAL: bun-
gallow 9 1/2 pièces, garage,
bri d'auto, sous-sol fini, 2
chambres de bains, 4 cham-
bres, salle de TV, poêle,
bureau et meubles enca-
rés, tapis mur à mur
partout. Très bonne con-
struction. Si intéressé, s'ad.
49 Laurier, tél. 372-0505
ntr 6 et 8 h p.m.
(83-85-30031)

GRANBY
aubaine de la semaine!
aison unifamiliale de 8
pièces, système de chauffage
ir chaud, très bon prix
our acheteur sérieux seu-
ement. Aucune rénovation à
ffectuer. N.B. Maison en
rique avec 2 garages. Tél.
378-3009 ou 469-2839 IMM.
HATELAINE, courtier.
(83-30029)

GRANBY
aison unifamiliale de 8
pièces, située rue Cowie.
rix d'aubaine. Tél. 378-3009
MM. CHATELAINE,
ourtier.
(83-29986)

27 CARTIER, cottage
trique, 6 1/2 pièces,
hauffage eau chaude, tapis
partout, garage, piscine 24',
ibre 1 mois.
MMEUBLES TANGUAY,
ourtier, LOUISE BLAIS,
gent, 372-4666 et soir 378-
601
(62-90-29205)

RES DE L'HOPITAL: bun-
gallow 9 1/2 pièces, garage,
bri d'auto, sous-sol fini, 2
chambres de bains, 4 cham-
bres, salle de TV, poêle,
bureau et meubles enca-
rés, tapis mur à mur
partout. Très bonne con-
struction. Si intéressé, s'ad.
49 Laurier, tél. 372-0505
ntr 6 et 8 h p.m.
(83-85-30031)

GRANBY
aubaine de la semaine!
aison unifamiliale de 8
pièces, système de chauffage
ir chaud, très bon prix
our acheteur sérieux seu-
ement. Aucune rénovation à
ffectuer. N.B. Maison en
rique avec 2 garages. Tél.
378-3009 ou 469-2839 IMM.
HATELAINE, courtier.
(83-30029)

GRANBY
aison unifamiliale de 8
pièces, située rue Cowie.
rix d'aubaine. Tél. 378-3009
MM. CHATELAINE,
ourtier.
(83-29986)

27 CARTIER, cottage
trique, 6 1/2 pièces,
hauffage eau chaude, tapis
partout, garage, piscine 24',
ibre 1 mois.
MMEUBLES TANGUAY,
ourtier, LOUISE BLAIS,
gent, 372-4666 et soir 378-
601
(62-90-29205)

RES DE L'HOPITAL: bun-
gallow 9 1/2 pièces, garage,
bri d'auto, sous-sol fini, 2
chambres de bains, 4 cham-
bres, salle de TV, poêle,
bureau et meubles enca-
rés, tapis mur à mur
partout. Très bonne con-
struction. Si intéressé, s'ad.
49 Laurier, tél. 372-0505
ntr 6 et 8 h p.m.
(83-85-30031)

GRANBY
aubaine de la semaine!
aison unifamiliale de 8
pièces, système de chauffage
ir chaud, très bon prix
our acheteur sérieux seu-
ement. Aucune rénovation à
ffectuer. N.B. Maison en
rique avec 2 garages. Tél.
378-3009 ou 469-2839 IMM.
HATELAINE, courtier.
(83-30029)

GRANBY
aison unifamiliale de 8
pièces, située rue Cowie.
rix d'aubaine. Tél. 378-3009
MM. CHATELAINE,
ourtier.
(83-29986)

27 CARTIER, cottage
trique, 6 1/2 pièces,
hauffage eau chaude, tapis
partout, garage, piscine 24',
ibre 1 mois.
MMEUBLES TANGUAY,
ourtier, LOUISE BLAIS,
gent, 372-4666 et soir 378-
601
(62-90-29205)

RES DE L'HOPITAL: bun-
gallow 9 1/2 pièces, garage,
bri d'auto, sous-sol fini, 2
chambres de bains, 4 cham-
bres, salle de TV, poêle,
bureau et meubles enca-
rés, tapis mur à mur
partout. Très bonne con-
struction. Si intéressé, s'ad.
49 Laurier, tél. 372-0505
ntr 6 et 8 h p.m.
(83-85-30031)

"LOCATAIRE".

Granby: possédez votre bungalow
brique de 5 1/2 pièces,
pour aussi peu que \$230.
par mois.

"IL FAUT VOIR".
Granby: bungalow brique
et pierre, 5 1/2 pièces,
construction récente,
terrain 75 x 125, paysagé,
taxes seulement \$212.
Prix \$29,500.

"OFFRE EXCEPTION-
NELLE". Granby: pour
commerçant ou homme
d'affaires, entrapôt 2
étages avec plancher de
béton, 6,600 p.c.a. (92 x
36) et bungalow brique
32 x 58 plus garage de
déboisement 36 x 34, situé
sur terrain de 350 x 348,
prix \$65,000. Une vraie
aubaine pour con-
naître.

"PROPRIÉTÉ À RE-
VENIR, MODERNE".
Granby: propriété de 12
logis, excellente con-
struction de 2 ans, rap-
porte \$20,100. par année.
Près des Galeries de
Granby, très bonne trans-
action. Prix \$150,000.

"DE L'ESPACE À RE-
VENDRE". Granby: ma-
ison de 2 étages, 30 x
50, en stucco, intérieur
renové avec remise, 2
étages 20 x 60 isolée,
magnifique terrain, 56,875
p.c.a., taxes \$188.

"CALME ET BONHEUR".
Granby: magnifique bun-
gallow 5 1/2 pièces,
brique, construction ré-
cente dans quartier pa-
sible, terrain 60 x 134.

"TERRE SANS BATI-
MENT". Roxton Pond:
terre de 180 acres à 1/2
mille du lac Roxton, prix
moins de 1 sou le p.c.a.

"STYLE CANADIEN".
Bromont: maison de 2
ans en pierre des champs
avec 2 foyers, terrain 200
x 200 avec vue superbe, à
quelques minutes des
pentes de ski. Prix
\$55,000.

DEMANDEZ: M. DU-
CHESNEAU
372-9115 ou 372-6034
378-1630
(83-30012)

GRANBY
562 Jeannine: bungalow en
brique, terrain 80x144,
6 pièces, sous-sol 3/4 fini
avec foyer, taxes peu éle-
vées, une vraie résidence de
professionnel, à un prix ra-
isonnable. Tél. 378-3009,
IMM. CHATELAINE,
courtier.
(83-29985)

GRANBY
Rue Robinson sud: maison
unifamiliale, très bon prix
pour prompt acheteur. Tél.
378-3009 IMM. CHATE-
LAINE, courtier.
(83-29987)

GRANBY
Magasin-dépanneur, très
bon chiffre d'affaires, faites
offre, doit être vendu cause
de santé. Tél. 378-3009,
IMM. CHATELAINE,
courtier.
(83-29988)

GRANBY
Commerce d'épicerie-bou-
cherie, excellent chiffre
d'affaires. Tél. 378-3009
IMM. CHATELAINE,
courtier.
(83-29989)

COTTAGE DE CAMPAGNE
à vendre, refait à neuf en
stucco, chassis d'aluminium.
Tél. 378-3732
(83-85-29993)

MAISON à vendre située à
97 rue St-Antoine nord avec
2 logis libres immédiatement.
Tél. 372-9211
(83-89-30006)

BUNGALOW en brique de 5
1/2 pièces, garage, abri
d'auto, ménage fait à neuf,
terrain 68x112, bien situé.
Tél. après 5 h p.m. 372-9709
(83-85-30022)

BUNGALOW 5 1/2 pièces,
construction 1976, au norme
de l'Hydro, dimensions
24x40, terrain 60x126. S'ad.
Lemieux & Baillargeon, tél.
372-7961 ou 378-7382
(83-30026)

APP. 1 1/2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, tapis, an-
tenne, taxe d'eau payée.
Situé 185 Alexandra. Tél.
372-6887 (83-87-30030)

APP. meublé, 2 1/2 pièces,
chauffé, éclairé, entrée
privée. Dans un bas. Situé
rue Alexandra. Prix raison-
nable. S'ad: après 3 h p.m.
372-6167 ou 378-1011.
(82-84-29932)

APP. 2 pièces, meublé,
chauffé, éclairé, eau chaude
fournie, endroit tranquille et
propre. Tél. 372-7365.
(83-86-30024)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2
pièces, bien situés, moder-
nes, meublés avec TV si
désiré, bon choix. Prix à
partir de \$18, par semaine.
S'ad: 255 Avenue du Parc,
après 7 h p.m. au 245
avenue du Parc, app. 1, Tél.
372-4121.
(76-103-29744)

APP. 3 1/2 pièces, meublé,
chauffés, éclairés, situés à
529 boul. Boivin et 89 St-
Joseph. Libre immédia-
tement. Tél. 378-4666.
(80-86-29929)

APP. 2 1/2 pièces, chauffé,
éclairé, etc. rue Mountain,
libre 1er avril, prix \$23, par
semaine.
APP. 3 1/2 dans un bas,
chauffé, eau chaude, libre
1er mai, rue Empire, idéal
pour couple âgé, prix \$125,
par mois.
S'ad. E. Breton, 379-5866.
(78-84-29832)

APP. 2 1/2 pièces, meublé
style colonial, chauffé,
éclairé. Stationnement
privé. Service laveuse-sé-
cheuse. Libre 1er avril. \$150.
par mois. Situé 480 rue De-
nison Ouest. Tél. 378-4651
entre 9 h. a.m. et 5 h p.m.
(79-106-29874)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

APP. meublé, chauffé, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Service con-
ciergerie. S'ad: 372-3148 ou 21
rue Principale, app. 4.
(80-86-29936)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

APP. meublé, chauffé, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Service con-
ciergerie. S'ad: 372-3148 ou 21
rue Principale, app. 4.
(80-86-29936)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

APP. meublé, chauffé, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Service con-
ciergerie. S'ad: 372-3148 ou 21
rue Principale, app. 4.
(80-86-29936)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

APP. meublé, chauffé, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Service con-
ciergerie. S'ad: 372-3148 ou 21
rue Principale, app. 4.
(80-86-29936)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

APP. meublé, chauffé, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Service con-
ciergerie. S'ad: 372-3148 ou 21
rue Principale, app. 4.
(80-86-29936)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

APP. meublé, chauffé, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Service con-
ciergerie. S'ad: 372-3148 ou 21
rue Principale, app. 4.
(80-86-29936)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

APP. meublé, chauffé, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Service con-
ciergerie. S'ad: 372-3148 ou 21
rue Principale, app. 4.
(80-86-29936)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

APP. meublé, chauffé, 2 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Service con-
ciergerie. S'ad: 372-3148 ou 21
rue Principale, app. 4.
(80-86-29936)

APP. 3 1/2 pièces, situés 94
St-Urbain, meublés,
chauffés, éclairés, libres
immédiatement, 13 avril et
1er mai. Pour personnes
tranquilles.
APP. 2 1/2 pièces situés à 31
Centre, libre 20 mars.
GRANDE CHAMBRE à
louer, moderne, entrée
privée, située à 133, rue
Drummond.
S'ad. 229 Dufferin, tél. 372-
2173
(76-83-29573)

ROXTON FALLS

6 logis, brique, 4 1/2 pièces,
chauffage électrique, beau
grand terrain 100x100, prix
avantageux. Construction
récente.
Bureau Central d'Immeu-
bles, courtier, jour: 773-1122,
soir: 773-7308
(83-93-30023)

MAISONS À VENDRE
Maisons à vendre et à con-
struire de 5 1/2 pièces,
chauffage électrique. Prêt
approuvé par la S.C.H.L.
avec subvention maximum
selon l'acheteur.
VASTE CHOIX de terrains à
Granby et Cowansville.
Pour informations:
MIRABEL CONSTRUCTION
Tél. 373-0396
(57-90-29047)

MAISONS À VENDRE, 5
1/2 pièces, chauffage élec-
trique, avec financement
garanti par la S.C.H.L. et
possibilité d'aide gouverne-
mentale, accessible à toutes
catégories d'acheteurs
(même sans enfant) quelque
soit le revenu familial. Pour
informations: Gilles Massé
Construction Liée, 378-1263
soir et fins de semaine à
378-5152.
(70-97-29534)

MAISONS NEUVES À
VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage élec-
trique, possibilité de rabais
fédéral financé par S.C.H.L.
S'ADRESSER À:
CONSTRUCTION SOLIS
Inc.
TEL.: 378-2294
Soir 372-9007
(77-83-29877)

DEVELOPPEMENT RUE
GOUIN, maisons à vendre
avec rabais fédéral S.C.H.L.
approuvé sur construction
présumée par "Latendresse"
ou fabriquée sur place.
Bienvenue à l'acheteur avec
ou sans terrain. Service de
plan, évaluation gratuite sur
tous genres de constructions.
Pour informations: Norbert
Parent, entrepreneur en
construction, 86, rue Bour-
geois, Granby, tél.: 378-1389.
(71-125-29576)

MAISONS NEUVES À
VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage élec-
trique, possibilité de rabais
fédéral financé par S.C.H.L.
S'ADRESSER À:
CONSTRUCTION SOLIS
Inc.
TEL.: 378-2294
Soir 372-9007
(77-83-29877)

DEVELOPPEMENT RUE
GOUIN, maisons à vendre
avec rabais fédéral S.C.H.L.
approuvé sur construction
présumée par "Latendresse"
ou fabriquée sur place.
Bienvenue à l'acheteur avec
ou sans terrain. Service de
plan, évaluation gratuite sur
tous genres de constructions.
Pour informations: Norbert
Parent, entrepreneur en
construction, 86, rue Bour-
geois, Granby, tél.: 378-1389.
(71-125-29576)

MAISONS NEUVES À
VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage élec-
trique, possibilité de rabais
fédéral financé par S.C.H.L.
S'ADRESSER À:
CONSTRUCTION SOLIS
Inc.
TEL.: 378-2294
Soir 372-9007
(77-83-29877)

DEVELOPPEMENT RUE
GOUIN, maisons à vendre
avec rabais fédéral S.C.H.L.
approuvé sur construction
présumée par "Latendresse"
ou fabriquée sur place.
Bienvenue à l'acheteur avec
ou sans terrain. Service de
plan, évaluation gratuite sur
tous genres de constructions.
Pour informations: Norbert
Parent, entrepreneur en
construction, 86, rue Bour-
geois, Granby, tél.: 378-1389.
(71-125-29576)

MAISONS NEUVES À
VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage élec-
trique, possibilité de rabais
fédéral financé par S.C.H.L.
S'ADRESSER À:
CONSTRUCTION SOLIS
Inc.
TEL.: 378-2294
Soir 372-9007
(77-83-29877)

DEVELOPPEMENT RUE
GOUIN, maisons à vendre
avec rabais fédéral S.C.H.L.
approuvé sur construction
présumée par "Latendresse"
ou fabriquée sur place.
Bienvenue à l'acheteur avec
ou sans terrain. Service de
plan, évaluation gratuite sur
tous genres de constructions.
Pour informations: Norbert
Parent, entrepreneur en
construction, 86, rue Bour-
geois, Granby, tél.: 378-1389.
(71-125-29576)

MAISONS NEUVES À
VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage élec-
trique, possibilité de rabais
fédéral financé par S.C.H.L.
S'ADRESSER À:
CONSTRUCTION SOLIS
Inc.
TEL.: 378-2294
Soir 372-9007
(77-83-29877)

DEVELOPPEMENT RUE
GOUIN, maisons à vendre
avec rabais fédéral S.C.H.L.
approuvé sur construction
présumée par

- 1—Donne lieu, cause.
- 2—Fin du jour (pl.). — Du verbe venir.
- 3—Fruit. — Milieu. — Liquide incolore.
- 4—Hardi. — Discours contraire à la vérité.
- 5—Qui raconte.
- 6—Préf. — Que l'on respire. — Fin qu'on se propose.
- 7—Personnage de Notre-Dame. — Soleil.
- 8—Petits poèmes. — En forme d'oeuf.
- 9—Lieu où l'on bat le grain (pl.). — Sonnerie de clairon, de trompette, au point du jour pour réveiller les soldats (pl.).
- 10—Petit sac à argent. — Colline de Jérusalem.
- 11—Bière anglaise. — Epouse d'Adam. — Toi.
- 12—Epreuve. — Ville allemande. — Point cardinal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	I	L	O	S	I	T	E	S	V	C	
2	A	V	O	I	R	E	P	I	S	E		
3	R	A	N	I	A	F	R	O	I	D		
4	O	N	D	E	S	F	R	O	L	E		
5	L	R	U	E	L	L	E	S	N	E		
6	I	E	S	S	E	U	L	E	R	S		
7	E	R	S	E	S	T	E	S	R			
8	R	O	S	I	T	E	S	S	E	T		
9	U	E	O	R	B	E	T	E				
10	R	E	T	E	N	O	N	S	P	E	T	
11	O	U	R	S	I	O	U	X	N	E		
12	C	R	E	E	S	S	E	S	T	E	V	

J-LOUIS LAROCQUE
Registrar.
Me Louis Jolin, Q.C.,
41A, Dufferin Street,
Waterloo, P.Q.
Attorney for petitioner.

REMERCIEMENTS

CITE DE FARNHAM

APPEL D'OFFRES

Contrat no 4-76

Taux horaire pour location à la Cité de Farnham de diverses pièces d'équipement lourd.

Des soumissions dans des enveloppes scellées, portant l'inscription "Appel d'offres, Contrat no 4-76" et adressées au soumissionneur, seront reçues jusqu'à 16 heures, le 19 avril 1976, pour être ouvertes le même jour immédiatement après l'heure de fermeture.

Les formules de soumissions pourront être obtenues du soussigné à l'adresse ci-dessous. Ne seront considérées que les soumissions faites sur les formules fournies par la Cité.

La Cité de Farnham ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

J.-B. Luneau, c.g.a., o.m.a.
Secrétaire-trésorier
477, rue Hôtel de Ville
Farnham, Qué.
J2N 2H3
Tél.: 514-293-4460
DATE: 19 mars 1976
(83-29992)



Mme Claire Parent ainsi que ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Clara Barré, survenu le 5 mars dernier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

(83-30019)



**NEUR
ANDÉ**
pour laminer pièces en

avantages sociaux.
PERALU INC.
EMIEUX
BY, QUÉ
72-7942

(80-84—29970)



La famille de M. Victor Fortin désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Victor Fortin survenu le 4 mars dernier soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

(83—30011)

**372-
5433**

***La Voix
de l'Est***

TATS RAPIDES..... ET PEU COÛTEUX

pour se rendre à l'église St-Eugène, où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au cimetière, rue Dufferin. Salons ouverts de 14 à 17 et 19 à 22 heures. La défunte laisse dans le deuil ses: frères et sœur: M. et Mme Philippe Blais, de Sherbrooke; Mme Léonie Lemay, de St-Constant; belle-sœur: Mme Elie Blais, Sherbrooke; neveux et nièces: M. et Mme Guy Lemay, St-Bruno; M. et Mme Paul Lemay, Granby; M. et Mme Hugues Gagné, St-Constant; M. et Mme Nil Lemay, Terrebonne; M. et Mme Gaston Dorval, St-Hubert; M. André Lemay, Montréal; M. et Mme Denis Paquette, Lachine.

GAUTHIER
(Emile)

A Granby, le 20 mars 1934, est décédée monsieur Emile Gauthier, époux de Donalda Plante, demeurant à Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Funérailles le mardi 23 mars à 14 heures, en l'église paroissiale de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Inhumation au cimetière paroissial. La dépouille mortelle est exposée à salon

Ledoux
5034, rue Foster,
Waterloo

Outre son épouse, défunte laisse dans le deuil son fils: M. et Mme Paul-Emile Caron, Montréal. Trois enfants

BOUCHARD
(Marie-Reine)

A Cowansville, le 2 mars, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Marie-Reine Bouchard, fille du feu Edouard Bouchard et de feu Emma Fargue, demeurant rue Westmount, à Cowansville. L'empouille mortelle est exposée au salon F & JM Désourdy 109, rue William Cowansville

170, rue Dufferin,
pour se rendre à l'église
Saint-Joseph où le
service sera célébré à 11
heures. Inhumation au
cimetière de la rue Duf-
ferin. Les salons seront
fermés entre 17 et 19
heures. Elle laisse dans
le deuil ses enfants: M.
et Mme Gérard Cazeault
(Madeleine) de Granby;
M. et Mme Roger Gali-
peau, de Granby; M. et
Mme Marcel Galipeau,
de Ville de Laval; et
Mme René Galipeau, de
Bagotville. Soeur
Jeannine Galipeau, des
sœurs de la Charité de
Saint-Hyacinthe, M. et
Mme Paul Galipeau, de
Magog, M. Robert Gali-
peau, de Saint-Hya-
cinthe; ses frères et
sœurs: M. et Mme H.-E.
Garnier... (Bachel) de

Outre son époux, la de
 vante laisse dans la deu
 ses enfants: M. et Mme
 Claude Trépanier (Lise)
 d'East Farnham; M. e
 Mme Normand Norri
 de Foster; M. et Mme
 Pierre Moïse (Denise),
 de Granby; Mlle Yolande
 Norris, de Granby; M. e
 Mme Denis Fournier
 (Irène), de Magog; M.
 Gérald Norris, de Co
 wansville; M. et Mme
 Philippe Russel,
 (Gineïte), Waterloo; M. e
 Mme M. Russel,
 (Lucie), Magog; M. e
 Norris, de Granby; Mlle
 Carmen Norris, de
 Granby. Huit petits-en
 fants. Ses frères e

Blanchard, de Bonse-
cours; M. et Mme Omer
O. Bolduc, de Bonse-
cours; M. et Mme Jean
Jodoin, de Bonsecours;
M. et Mme Emile La-
pierre, de Bonsecours;
M. et Mme Eloi La-
combe, de Montréal; M.
et Mme Paul Plante, de
Sudbury, Ontario; M. et
Mme Léon Plante, de
Sudbury, Ontario; M. et
Mme Alcide Plante, de
Sudbury, Ontario; M. et
Mme Hormidas Plante,
Arizona; M. et Mme
Lionel Plante, de Val-
court; M. et Mme Ovide
Plante, de Drummond-
ville; Mme Anna Plante,
de Granby. Ses beaux-
frères et belles-sœurs
Mme Rosa Brin, de Bé-
thanie, M. et Mme
Alfred Brin, de Roxton
Falls; Mme Aimé Blan-
chet, de Saint-Hyacinthe;
Mme Marie-Anne Pépin
de Valcourt, M. et Mme
Ernest Norris, de Wil-
land, Ontario; M. et
Mme Achille Norris, de
Saint-Hyacinthe; M. et
Mme Pierre Norris, de
Roxton-Falls; M. William
Norris, de Béthanie; M.
et Mme Léon Norris, de
Warden; M. et Mme
Alcide Norris, de
Wickham; M. et Mme
Aldéas Viens, de Roxton
Falls; Mme Simone
Norris (Lucien), de Val-
court; ainsi que plusieurs
neveux et nièces.

Luc Roy
FLEURISTE
*FLEURS POUR
TOUTES OCCASIONS*
120, PRINCIPALE, GRANBY
372-5772

RDOT & MENARD LTÉE
RECTEURS DE
UNERAILLES
UREAU 225 PRINCIPALE - GRANBY

S POUR HAISSANCE
MARIAGE
HOPITAL
RECEPTIONS
MORTALITE



ERTE LOISELLE
Votre fleuriste
ineau Granby 378-1191

Saviez-vous que...

En 1974, un total de 2.633 personnes travaillaient dans l'industrie minière du Nord canadien.

Une somme de plus de 70 millions de dollars a été déboursée par 12 sociétés minières pour les salaires, biens et services dans les localités ainsi que pour les taxes locales en 1974, dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

En 1974, le gouvernement a consacré environ 10 millions de dollars au programme des routes du Nord canadien. La plupart de ces routes ont été construites pour le bénéfice de l'industrie minière.

Jusqu'à présent, le gouvernement fédéral a affecté plus de 2 millions à la construction de ponts et de routes d'accès aux régions d'exploitation des ressources dans le Nord Canadien.

Le gouvernement fédéral a accordé, en 1974, quelque \$50.000 aux prospecteurs du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, dans le cadre de son programme d'aide aux prospecteurs.

Le gouvernement fédéral a dépensé plus de \$16.000, en 1974, sous forme de subventions d'aide technique à l'industrie minière dans le Nord canadien.

Certaines agglomérations du Nord, telles Yellowknife, Whitehorse, Radium, Pine Point, Tungsten, Dawson, Mayo, Elsa, Clinton Creek, et Faro doivent leurs débuts à l'exploration minière ou existent seulement ou principalement en raison de l'industrie minière.

En comparaison de 1960, la valeur de la production minière dans les T.N.-O. a augmenté de 1238 pour cent; au cours de ces 14 années, la production du Yukon s'est accrue de 742 pour cent. Pour la même période, la valeur de la production minière au Canada n'a augmenté que de 470 pour cent.

Les dépenses engagées pour l'exploration minière dans les Territoires du Nord-Ouest en 1974 se chiffrent à environ 18 millions de dollars, soit une augmentation de 80 pour cent par rapport à l'année précédente.

En 1974, quelque 12.180 claims miniers furent enregistrés dans les T.N.-O. De plus, 39 permis de prospection, portant sur sept millions d'acres de terres minières, furent délivrés. Ces claims constituent une augmentation de 105 pour cent par rapport à l'année précédente.

La construction de la mine de plomb et de zinc, de la NANISIVIK MINES LTD., à Baie Strathcona, dans le nord de l'île Baffin, progresse: la mine doit entrer en opération en juillet 1976. Les coûts totaux sont estimés à 54 millions de dollars, y compris les 18 millions fournis par le gouvernement fédéral sous forme de transport et de dépenses non recouvrables.

Environ 2 millions de dollars seront déboursés en 1975 pour la poursuite des études environnementales relatives au pipeline de gaz naturel projeté dans l'Arctique. Ce pipeline, d'une longueur de 2.600 milles, transporterait 4.5 pieds cubes de gaz par jour vers toutes les importantes régions des États-Unis et du Canada.

Il existe environ 77.000 milles carrés de forêts productives dans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, susceptibles de fournir environ 23 milliards de pieds cubes de bois commercial.

Bien que la langue inuit (esquimaude) ne fut pas écrite avant 1890, les vieilles légendes les anciennes chansons de chasse et les mythes furent transmis sans modification pendant des siècles.

La langue esquimaude est commune aux Esquimaux, de Sibérie jusqu'au Groënland. Des groupes d'Esquimaux qui n'ont pas communiqué pendant des siècles connaissent les mêmes histoires qu'il racontent à peu près de la même façon.

Les Esquimaux canadiens commencèrent à échanger des sculptures avec des membres des expéditions de chasse à la baleine ou d'exploration au XIXe siècle.

La première exposition de sculptures esquimaudes fut parrainée, en 1948, par la **Gilde canadienne des métiers d'art**, de Montréal. Tous les articles exposés furent vendus en moins de trois jours.

Le mammouth à poils longs, plus gros du tiers qu'un éléphant moderne, vivait dans l'Arctique canadien avant la dernière ère glaciaire. Une défense de mammouth fut découverte près de la rivière Kugaluk, en 1971. Elle mesurait huit pieds de longueur et pesait 150 livres.

Près de la moitié du territoire canadien est une région de pergélisol; certaines parties sont même assez proches de régions qui sont présentement bien peuplées.

Le bois de l'épinette blanche est le seul à être exploité commercialement dans le Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le parc national de l'île Baffin, créé en 1972, est le premier parc national du Canada situé au-dessus du cercle arctique.

Le parc national de l'île Baffin, d'une superficie de 8.200 milles carrés, est dominé par la calotte glaciaire Penny et n'est accessible que par la voie des airs.

Le cercle arctique constitue la limite sud de la région où le soleil ne se couche pas pendant une ou plusieurs journées au cours de l'été et où le soleil ne se lève pas pour une ou plusieurs journées pendant l'hiver.

Le potentiel hydro-électrique du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest est de 10.000 mégawatts, soit la moitié de la production actuelle d'énergie électrique au Canada.

Sous le commandement de Henry Asbjorn Larsen, le **Saint-Roch** fut le premier navire à traverser d'ouest en est et vice versa le Passage du Nord-Ouest. Le voyage aller prit plus de deux ans, mais le retour s'effectua en moins de trois mois.

Il y a de 4 à 6 mille ans, les ancêtres des Esquimaux vinrent de la Sibérie en Alaska et continuèrent plus à l'est jusque dans l'Arctique canadien.

Aklavik, situé à 1070 milles au nord-ouest d'Edmonton, est devenu un centre de commerce important vers 1920. Son nom, d'origine esquimaude signifie "Lieu du grizzli de la toundra".

La ville d'Arctic Bay, située à 757 milles au nord-ouest de Frobisher Bay, tient son nom du baleinier **Arctic** qui fut le premier à pénétrer dans la baie, en 1872, sous le commandement du capitaine William Adams.

Selon les chiffres de 1940, seulement trois familles dénés vivaient à longueur d'année à Arctic Red River, agglomération située à 1.100 milles au nord-ouest d'Edmonton. La population de cette localité atteint aujourd'hui plus de 135 habitants.

La localité de Baker Lake, à 400 milles au nord-est de Yellowknife, se trouve environ au centre géographique du Canada et constitue le seul endroit habité de l'Arctique à l'intérieur des terres. On y trouve les seuls vrais Esquimaux caribous des terres intérieures au monde.

Le chien esquimau est l'un des trois chiens de race indigènes du Canada; les deux autres sont le chien de chasse au canard de la Nouvelle-Ecosse et le chien ours de Talston de la Colombie Britannique.

Le chien esquimau est arrivé dans les régions polaires canadiennes lors de la migration thule des Inuit, entre 1.100 et 1.200 apr. j.-C.

En 1896 au Yukon, un prospecteur américain George Washington Carmack, accompagné de deux Indiens, Skookum Jim et Tagish Charley, a fait un prélèvement d'un échantillon de sable aurifère, au ruisseau Eldorado, dont la teneur en or était d'environ 4000% plus élevée que celle que l'on considérerait comme un bon prélèvement. Sa découverte a attiré une quantité de prospecteur au Klondike et ce fut le début de la ruée vers l'or.

A l'été 1897, année où le premier groupe de prospecteurs venant de l'extérieur du Yukon avait atteint les champs aurifères, Dawson était une ville d'environ 5000 habitants. Un an plus tard, la population se chiffrait à plus de 30 000, à la suite de l'arrivée du deuxième et plus grand groupe de nouveaux venus.

Depuis sa découverte par Franklin, en 1827, la région de la rivière Peel, dans le delta du Mackenzie, est connue pour ses richesses en fourrures.

La qualité de nos publicitaires gage d'efficacité de votre publicité



Gilles GAGNON
responsable
publicité locale



Guy BROSSEAU
publicitaire



Guy HAMEL
publicitaire



Mme Francine STEVENSON
secrétaire



Mme Diane ST-JACQUES
Carrières et professions



Jacques CHARBONNEAU
publicitaire



Gilles 'Doc' GOYETTE
publicitaire

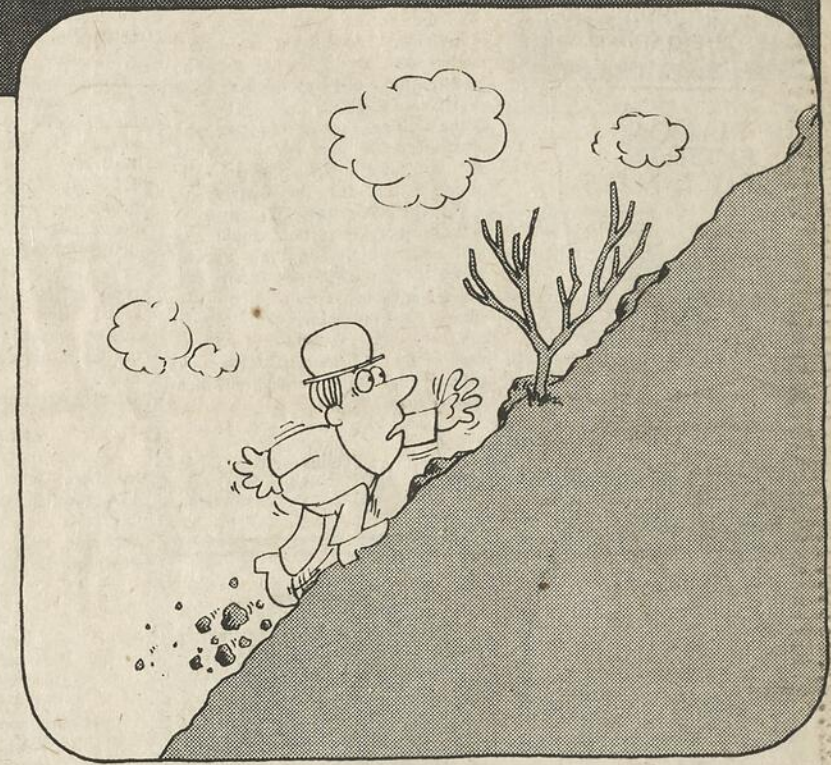
VOTRE PROSPÉRITÉ DÉPEND DE VOTRE PUBLICITÉ,

**La Voix
de l'Est**

Pourquoi s'en faire une montagne?



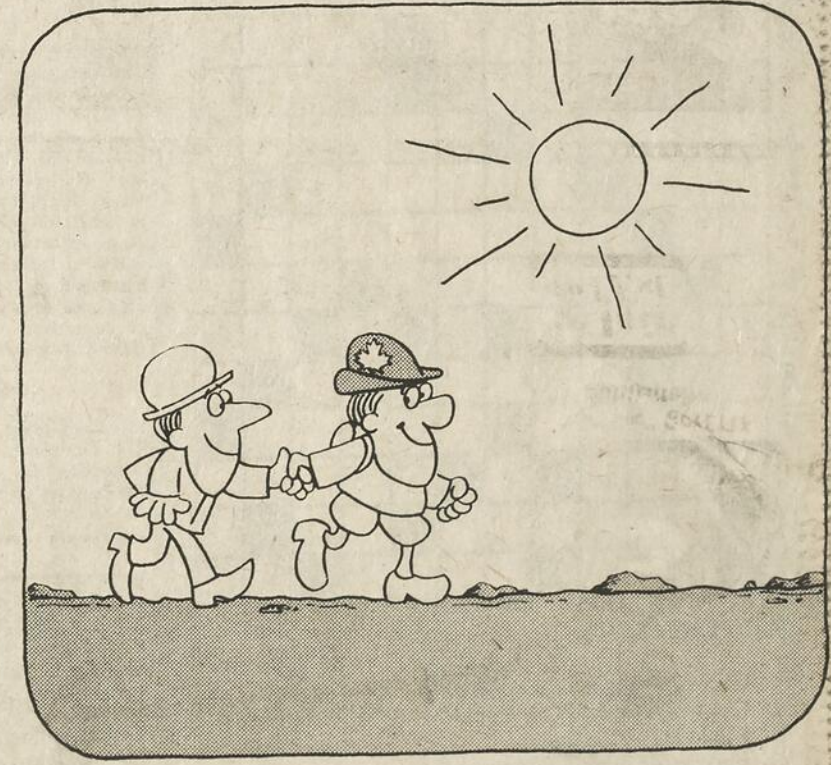
Sa déclaration d'impôt fédéral, il ne faut pas s'en faire une montagne. Il y a un moyen sûr d'y arriver: consulter le Guide. Les pages bleues du Guide vous expliquent...



...la marche à suivre étape par étape. Les pages blanches contiennent plusieurs renseignements supplémentaires qui vous seront d'un grand secours. D'une part le Guide...



...vous donne tous les avantages dont vous pouvez profiter. D'autre part, si votre cas est complexe, les pages blanches clarifient la plupart de vos problèmes tels que: les intérêts et les dividendes, les allocations familiales,...



...les transferts entre conjoints, etc... Si après avoir consulté le Guide, vous avez encore besoin d'aide, vous trouverez au verso du Guide les adresses et numéros de téléphone des bureaux de district d'impôt fédéral.



Surtout, vérifiez bien **tous** vos calculs et annexe **tous** vos reçus et feuillets de renseignements à votre déclaration d'impôt fédéral.

**VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT FÉDÉRAL
FAITES-LA, MAIS FAITES-LA BIEN...
CONSULTEZ LE GUIDE!**



Revenu Canada
Impôt
L'hon. Bud Cullen
Ministre

Revenu Canada
Taxation
Hon. Bud Cullen
Minister